LE MÉCRÉANT ardécho--drômois

BULLETIN DES LIBRES PENSEURS DE LA FADLP
antérieurement « La Libre Pensée Ardéchoise »

pages ***SOMMAIRE***

2	Édito
3 & 4	Loi Darmanin-Macron-Ciotti-Le Pen
5 & 6	Enfants de Palestine, c'est l'humanité qu'on assassine
6 à 8	8 mars, journée internationale des droits des femmes
9 & 10	Mobilisations pour l'École publique
10	Restons éveillés - Missak Manouchian
11 à 13	Mélinée et Missak Manouchian au Panthéon
13 & 14	Un certain J.-P. Sakoun
15 & 16	Journal d'un libre penseur - épisode 4
16	Saint-Pierre-de-Colombier - dernières infos
17 à 19	Bioéthique de l'Église : réaction et hypocrisie
19 & 20	Rapport d'activités 2023 de la LP 07-26
20 à 22	Assemblée générale de la LP 07-26 (27-01-2024)
22	Étranges étrangers - Jacques Prévert
23	Mises au pas… de l'oie
24	Parutions récentes / À notre camarade Maroselli
25 à 27	Pétoires et goupillons
28	Qu'est-ce que la LP - Abonnements - Adhésions

*Déposé à **ANNONAY** le 2/4/2024*

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Directeur de publication : Jean DEBRAINE
Fondateur / Gérant 1978-82 : Paul BERNARD
n° de C.P.A.P.P. : 0922 G 87019
n° d'I.S.S.N. : 2607-2548
adresse mail : librepensee07.26@gmail.com
imprimé par nos soins

1er trimestre 2024
germinal CCXXXII
mars - n°176

Bulletin trimestriel de la Fédération Ardéchoise et Drômoise de Libre Pensée **3,00 €**

Édito

Après l'adoption de **l'infâme loi Darmanin-Macron-Ciotti-Le Pen**, même partiellement censurée par le Conseil constitutionnel (sur la forme et non sur le fond), et l'annonce par Darmanin d'une réforme constitutionnelle visant à supprimer le droit du sol à Mayotte, la Macronie a clairement rejoint les eaux brunes de l'extrême-droite et de la xénophobie, renouant avec la politique de Vichy en matière de nationalité. Les diverses composantes de l'*Arc Raciste* ainsi constitué ne manqueront d'ailleurs pas de remettre sur le tapis les mesures censurées (qui ne l'ont été qu'en tant que « *cavaliers législatifs* »). La Macronie en perdition aura désormais bien du mal à se (re)présenter comme un rempart contre le RN. C'est sans doute la raison des tentatives désespérées d'**Emmanuel Macron** de se prétendre encore une fois... « *progressiste* », à travers **une triple « *opération reconquête* »**.

« *Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur* » (Jean Cocteau - *Les Mariés de la Tour Eiffel*).

1) L'initiative de la panthéonisation de **Mélinée et Missak Manouchian** est venue de Valence, entre autres (nous y revenons dans les pages qui suivent), et Macron n'a fait que sauter sur l'occasion, s'appropriant avec d'autres et à peu de frais un combat antifasciste et internationaliste qui lui est diamétralement opposé.
2) **L'ajout à l'article 34 de la Constitution de la *République-du-49ter*** de l'alinéa suivant : « *La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse* », ne révolutionne en rien les conditions réelles de l'accès à l'IVG, ni ne supprime la fameuse « *clause de conscience* ». Là encore, l'initiative n'en revient pas à notre Jupiter de pacotille.
3) L'annonce faite à *La Croix* et à *Libération* d'un **projet de loi sur « *l'aide à mourir* »**, après moult tergiversations et consultations des responsables religieux, ne constitue selon l'ADMD qu'une « *première étape* » qui ne répond qu'incomplètement aux « *demandes légitimes des personnes en fin de vie* », mais qui se situe opportunément dans la perspective d'élections européennes dans lesquelles la Macronie risque d'apparaitre comme plus illégitime que jamais.

Parallèlement, les appels à une **« *Union nationale* » chauvine, réactionnaire et va-t'en-guerre** se multiplient autour de « *valeurs* »… qui ne sont pas les nôtres. Uniforme, drapeau, Marseillaise, J.O. et leur cortège de déréglementations, atteintes aux libertés, perspective d'envoi de troupes en Ukraine, soutien maintenu de fait aux massacres perpétrés par le gouvernement israélien etc.

La nomination de **Mme Oudéa-Castéra** comme ministre (éphémère) de l'Éducation nationale a « *réveillé* » en quelque sorte le mouvement laïque et fait resurgir l'exigence que nous portons depuis 65 ans de l'**abrogation de la loi Debré**, mettant au centre la défense de l'École publique laïque. Des actions communes se dessinent, comme cette conférence de presse nationale toute récente à l'initiative de la FSU avec Solidaires, le CNAL, la LP entre autres où il a été clairement question de réserver le financement public à l'école publique moyennant une période de transition. Ce n'est qu'un début !

Les combats contre les fermetures de classes et le mal-nommé « *choc des savoirs* » dans nos deux départements témoignent d'un attachement massif à cet outil d'émancipation qu'est l'École de la République démocratique et sociale. Ils sont aussi le signe d'une résistance tenace et déterminée à la privatisation de l'ensemble des services publics.

Dans cette période instable, voire chaotique, la Libre Pensée prend toute sa place, sur le terrain du débat et de la réflexion, mais aussi dans la rue pour la défense des droits démocratiques, des libertés, de la paix et de la laïcité institutionnelle. Elle entend être un facteur d'unité, chaque fois que celle-ci est raisonnablement réalisable.
Le Mécréant que voilà rend compte des actions de notre fédération et de nos analyses. Vous y trouverez aussi l'essentiel de la conférence de Jean-Sébastien Pierre sur la bioéthique de l'Église, le dernier épisode du « *journal d'un libre penseur* », quelques nouvelles fraiches du chantier de Saint-Pierre-de-Colombier, de la militarisation en marche, le CR de notre AG de janvier et l'habituelle revue de presse.
Bonne lecture… et courage(s).

Jean Debraine,
secrétaire de la LP 07-26

À la MJC et à la maison des services publics d'Annonay, des photos des victimes civiles de Gaza sont exposées à l'initiative du comité France-Palestine.

NB : *Le bureau fédéral de la LP 07-26 rappelle que les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Notre journal est ouvert au débat dans la mesure où celui-ci se situe dans le cadre de la défense de la laïcité, ainsi que de la lutte contre tous les obscurantismes et toutes les formes de militarisme.*

APPEL À MANIFESTER LE 14 JANVIER

appel de 400 collectifs, associations, syndicats, partis politiques, dont la Libre Pensée

Retrait de la loi asile immigration !!

La loi asile immigration marque un tournant que nos collectifs, associations, syndicats, organisations ne peuvent accepter. Elle reprend de nombreuses idées de l'extrême droite comme la préférence nationale et aura des conséquences terribles sur la vie de centaines de milliers d'habitant·e·s étrangèr·e·s sur le sol français. Il s'agit de la loi la plus régressive depuis 40 ans.

Cette loi raciste et xénophobe restreint le droit au séjour, accentue considérablement la répression, s'attaque au droit d'asile, au droit du sol, aux étrangers malades, aux étudiants non européens, au regroupement familial. L'attaque contre l'hébergement d'urgence, le durcissement de l'accès aux prestations sociales dont les allocations familiales et les aides aux logements vont jeter des familles à la rue ou dans les bras de marchands de sommeil, particulièrement les femmes migrantes. Cette loi va précariser davantage les travailleuses et travailleurs, les lycéens, les étudiants avec ou sans-papiers. L'arbitraire préfectoral est encore renforcé, refoulement aux frontières, délivrance systématique des OQTF et IRTF et allongement de leur durée, notamment pour les travailleuses et les travailleurs.
Cette loi s'attaque aux libertés publiques, bafoue les droits fondamentaux tel que le droit d'asile, réinstaure la double peine et fait honte à la France, qui prétend défendre les valeurs d'égalité entre toutes et tous.
Nous exigeons donc le retrait de cette loi. Nous appelons :
• À soutenir toutes les luttes pour la régularisation des sans-papiers, notamment les grèves
• À empêcher l'application de cette loi en multipliant les actions de solidarité et en faisant œuvre de désobéissance civile
• À manifester massivement sur tout le territoire le dimanche 14 janvier, pour empêcher que cette loi soit promulguée, combattre le racisme, la xénophobie et défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité.

Aubenas le 13-01

plus de 500 à Valence le 14-01

Valence préfecture le 14-01

▲ *Die le 16-01* ▼

Intervention LP 07-26 le 21 janvier à Valence

Amis, Citoyens, Compagnons, Camarades,
La Fédération nationale de la Libre Pensée est présente aujourd'hui, à vos côtés pour exiger le RETRAIT DE LA LOI DARMANIN.
Cette loi est raciste, réactionnaire, xénophobe, d'extrême-droite.
Elle vise à surexploiter les travailleurs immigrés, nos frères et sœurs de classe à qui nous adressons toute notre solidarité militante, en les précarisant à outrance pour les intérêts du Capitalisme.
C'est pourquoi la droite, le centre, l'extrême-droite, les macronistes ont soutenu et voté cette loi infâme, car ils sont les domestiques du Capitalisme financier.
La loi Darmanin est raciste et xénophobe, car elle présente les travailleurs immigrés, nos frères et sœurs de classe, comme étant les responsables de tous les maux de la société, alors que ce sont ces mêmes domestiques du Capital, qui les engendrent et en dirigent la mise en oeuvre.
Ce sont eux les responsables des violences, de la misère, de la guerre et de l'exploitation !

Cette loi raciste et ordurière est une infamie qu'il faut mettre à sa juste place : dans les poubelles de l'Histoire !
L'éventuelle censure attendue de cette loi de la part du Conseil constitutionnel ne peut aboutir qu'à mieux la vendre, et à masquer son axe essentiel : la haine des étrangers. On ne peut améliorer ni toiletter une loi aussi abjecte.
La seule censure qui vaille,
La seule non-promulgation qui vaille,
La seule solution démocratique, sociale et égalitaire dans le « *pays des Droits de l'Homme* » :
C'est le RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CETTE LOI INFÂME !
Justice pour nos sœurs et frères de classe, solidarité avec les travailleurs immigrés !
Ils sont partie intégrante de la classe ouvrière ; les frapper et les réprimer, c'est frapper et réprimer tous les travailleurs !

La Fédération nationale de la Libre Pensée condamne les violences policières d'État contre toutes celles et tous ceux qui refusent ce régime d'oppression, de répression et de réaction sur toute la ligne.
Aujourd'hui, chacun le ressent profondément : nous sommes aussi avec nos camarades, nos sœurs et nos frères de Palestine, de Gaza, de Ramallah qui sont victimes d'un régime d'extrême-droite, que certains rêvent tout haut d'installer aujourd'hui en France, et qui opprime, réprime et assassine toutes celles et ceux qui combattent le colonialisme là-bas et le néo-colonialisme ici.
Il faut en finir avec ce Régime d'oppression et de répression, c'est pourquoi la Libre Pensée agit pour une Constituante élue et souveraine pour un Gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.
La Libre Pensée condamne toutes les interdictions de manifester démocratiquement pour la défense de la liberté, de toutes les libertés, qui sont menacées partout dans le monde.
C'est pour cela que la Fédération nationale de la Libre Pensée se félicite de l'union la plus large, malgré les différences, qui a vu le jour aujourd'hui pour manifester ensemble.
La jonction entre les associations d'immigrés, les comités de quartier, les comités pour que Justice soit rendue aux victimes des violences policières d'État et aussi des assassinats impunis de jeunes, les syndicats, les associations, les partis démocratiques est un pas en avant important qui faut défendre, élargir, renforcer.
C'est la voie de la victoire !

ALORS OUI : TOUS ENSEMBLE, POUR EXIGER ET OBTENIR LE RETRAIT DE LA LOI MACRON-DARMANIN-CIOTTI-LE PEN !

150 à Aubenas le 20-01

200 à Privas le 20-01

Montélimar le 21-01

▲ *1 300 à Valence le 21-01* ▼

Enfants de Gaza, enfants de Palestine, c'est l'humanité qu'on assassine !

Les manifestations ou rassemblements de soutien au peuple palestinien se poursuivent, tous les vendredis à Privas, tous les samedis à Aubenas et à Valence, un sur deux à Annonay, mais aussi à Montélimar, à La Voulte etc., avec une couverture médiatique devenue presqu'inexistante. La participation est variable mais se maintient et se maintiendra pour dénoncer encore et toujours le génocide en cours.

Appel commun à manifester lu à Aubenas et à Valence (avec un ajout) le **9 mars**, titré GAZA - STOP GÉNOCIDE ! :

Saisie par l'Afrique du Sud, la Cour Internationale de Justice (CIJ) a reconnu le 26 janvier un risque de génocide à Gaza et ordonné à Israël d'empêcher tout acte ou discours génocidaire.
Le gouvernement israélien d'extrême-droite s'est moqué de cette ordonnance et a intensifié sa guerre atroce et criminelle contre la population palestinienne de Gaza.
Près de 30 000 morts, dont 70% de femmes et d'enfants, plus de 70 000 blessés, des dizaines de milliers de disparus, une population en danger de mort du fait de la famine et de la destruction du système de santé. Des dizaines de journalistes et de soignants tués. Des milliers de civils victimes d'arrestations arbitraires, de traitements inhumains et de disparitions forcées. Destruction des infrastructures, des habitations, des hôpitaux, des écoles, des sites culturels et historiques. Le pouvoir colonial israélien affame la population et va même, avec l'aide de colons, jusqu'à bloquer l'aide humanitaire.
Il faut arrêter ces massacres. Ce qui se passe à Gaza est une guerre contre toute l'humanité. Cette guerre vise à vider Gaza de sa population palestinienne pour la remplacer par des colonies israéliennes.
En Cisjordanie, sous état de siège, la population palestinienne subit les attaques conjointes de l'armée et des colons. Il s'agit d'un véritable nettoyage ethnique pour développer l'occupation et la colonisation du territoire palestinien.

Les pays occidentaux s'alarment d'une *« catastrophe humanitaire »* mais se contentent de déclarations sans prendre aucune sanction contre Israël. Ils sont en train de *« devenir actuellement complices du carnage et de la boucherie en cours à Gaza »* comme l'a déclaré récemment Rony Brauman (ancien président de Médecins sans frontières).

Assez de déclarations ! Nous exigeons des actes !
Nous exigeons de la France et de l'Union européenne de s'associer à la démarche de l'Afrique du Sud et de contraindre Israël à respecter l'ordonnance de la CIJ.
Nous exigeons un cessez-le-feu immédiat, total et permanent pour la bande de Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés des populations.
Nous exigeons l'entrée sans restriction de l'aide humanitaire, le rétablissement des financements de l'UNWRA et la levée du blocus de Gaza.
Nous exigeons la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. C'est aussi dans le cadre d'un cessez-le-feu que les otages civils israéliens et binationaux pourront être libérés.

La France et l'Union européenne doivent arrêter toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël et imposer des sanctions politiques, économiques et commerciales contre Israël, notamment la suspension de l'accord d'association et de coopération UE-Israël.
Il faut poursuivre la mobilisation qui a permis d'aboutir à des résultats : des instances internationales et des États réclament un cessez-le-feu, certains États décident l'arrêt des livraisons d'armes à Israël.
Le peuple palestinien a le droit de vivre en paix sur sa terre !
Une paix juste durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance de tous les droits du peuple palestinien, notamment de son droit à l'autodétermination et de son droit au retour. Cela implique le démantèlement des colonies et la fin de l'occupation israélienne.

Valence le 13 janvier

La solidarité avec le peuple palestinien s'exprime partout dans le monde, sur tous les continents, y compris en Israël. Sofia Orr, 18 ans vient d'être condamnée à 20 jours de prison pour avoir refusé de servir dans l'armée israélienne. Il y a un mois environ était publiée une lettre de Tal Mitnick, 18 ans, premier objecteur de conscience dans cette guerre infâme. Il disait entre autres : *« Même avec toute la violence du monde, nous ne pourrions effacer le peuple palestinien ou son lien avec cette terre […] Le problème ici relève d'une forme de suprématie, la croyance que cette terre n'appartient qu'à un seul peuple […] Je refuse de croire que plus de violence nous garantira plus de sécurité, je refuse de participer à une guerre de vengeance. »*

La Voulte le 9 mars

Gideon Levy, journaliste du quotidien Haaretz, écrivait début février : *« Il faut sept minutes pour afficher la liste des 11 500 enfants tués par l'armée israélienne au cours des 4 derniers mois. Une liste qui passe à la même vitesse que leurs vies misérables. À la fin, il est impossible de rester silencieux ; ce sont 7 mn qui vous laissent pantois, bouleversés et profondément honteux. »*

Nous serons de nouveau dans la rue le 16 mars, et tous les samedis qu'il faudra, pour un cessez-le-feu total et permanent, la levée du blocus de Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à Israël et de toute coopération militaire et sécuritaire !

Annonay le 9 mars

8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

CRUAS pense fort aux ménagères pour le 8 mars…

Ce n'est malheureusement pas rare mais la ville de Cruas en Ardèche a pris l'initiative de célébrer le 8 mars, et on peut le dire, s'est vautrée dans l'incompétence.

Au programme, des soins « *énergétiques* », des séances avec une praticienne « *bien-être* », une prothésiste ongulaire, une coiffeuse… On est décidément chanceuses, nous les femmes.

Ils ont pensé à tout, mais surtout à nous couvrir de clichés sexistes. Loin de cet amas de stéréotypes sur les goûts supposément féminins et de pratiques ésotériques new age plus ou moins inquiétantes, le 8 mars, c'est sensé être quoi ?

La journée de la femme ? NON !

C'est en réalité la journée des droits des femmes et plus exactement la journée de LUTTE pour les droits des femmes.

Désuète ? Certainement pas ! En quelques données chiffrées, voilà (entre autres) pourquoi il est (encore) important de mettre en relief la lutte pour les droits des femmes :

Mondialement ,

- Plus de 60 % des plus pauvres sont des femmes, soit 435 millions de femmes vivant avec moins de 1,9 $ par jour[1], 47 millions de femmes avaient basculé dans l'extrême pauvreté à cause de la pandémie de Covid19.
- Le salaire des femmes ne représente que 77 % de celui des hommes[2].

- une femme sur trois – soit 736 millions de femmes – a été victime de violences sexistes et sexuelles au cours de sa vie et une femme est tuée par son conjoint ou membre de sa famille toutes les 11 minutes[3].
- Les femmes consacrent environ deux fois et demi plus de temps aux soins non rémunérés et aux travaux domestiques que les hommes[4]

Spécifiquement en France, le Haut Conseil à l'égalité alerte sur la persistance du sexisme en France [5] :
- 9 femmes sur 10 anticipent et adoptent des stratégies d'évitement pour éviter des actes sexistes.
- 40% des hommes trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants.
- un quart des hommes de 25 à 34 ans estiment qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter.

Pour l'an prochain, on espère sincèrement que quelqu'un aura alerté la ville de Cruas sur cette maladresse et que les habitantes seront invitées à célébrer cette journée utilement et pourront organiser la suite de la lutte pour leurs droits !

Sources :
1 Gender-equality-in-the-wake-of-COVID-19-en.pdf (unwomen.org)
2 Des salaires égaux pour un travail de valeur égale | ONU Femmes (unwomen.org)
3 Faits et chiffres : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes | ONU Femmes (unwomen.org)
4 Facts and Figures: Economic Empowerment | UN Women – Headquarters
5 Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (haut-conseil-egalite.gouv.fr)

Émilie Monsillon

Texte de la FSU diffusé par la LP le 6-03

Face aux attaques du gouvernement,
des droites et extrêmes-droites,
partout les femmes résistent !
Grève féministe !

Nous appelons à la grève du travail, des tâches domestiques, de la consommation. Parce que seules nos voix, nos cris, nos actions visibles pourront faire bouger la société et le pouvoir pour enfin obtenir l'égalité.

Solidarité avec les femmes du monde entier !

Le 8 mars, nous serons en grève en solidarité avec nos sœurs confrontées aux guerres qui sévissent dans le monde.
En solidarité avec celles qui font face à des bombardements massifs, à l'exode, sont victimes de viols de guerre, peinent à nourrir leur famille et elles-mêmes.
En solidarité avec toutes celles qui se défendent farouchement pour recouvrer leur liberté et leurs droits.

NON à la réaction, NON à l'extrême-droite !

Les idées d'extrême droite qui prônent la haine de l'autre, le racisme, la misogynie, la LGBTQIAphobie, remportent des succès électoraux partout dans le monde, se banalisent. En France, le gouvernement et la droite en reprennent à leur compte.
La loi immigration votée en décembre dernier en est un exemple. Même si un tiers des dispositions, comme celles instituant la préférence nationale ont été invalidées par le Conseil constitutionnel, cette loi raciste s'attaque au droit d'asile et à tou·te·s les sans papiers.
Nous réclamons l'abrogation de la loi immigration et la régularisation de tou·te·s les sans-papiers.

Nous voulons vivre et pas survivre !

Les inégalités salariales, les bas salaires et désormais l'inflation dégradent les conditions de vie. Les femmes représentent 62% des personnes payées au SMIC et 70% des bénéficiaires des banques alimentaires. Plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. 300 000 personnes dont 3 000 enfants vivent dans la rue. Certaines en meurent.
Nous demandons la hausse des salaires, la revalorisation des minimas sociaux, la construction massive de logements sociaux.

Du travail et des salaires décents.

Les femmes, notamment les mères isolées, sont particulièrement impactées par la vie chère, elles occupent des emplois mal rémunérés, sont souvent percutées par la précarité et le temps partiel imposé et touchent un salaire en moyenne ¼ inférieur à celui des hommes. Les femmes, dont les retraites sont 40% inférieures à celles des hommes, sont encore plus impactées par la dernière réforme.
Nous réclamons l'abrogation de la réforme Macron des retraites, des lois qui pénalisent les chômeurs, chômeuses et les bénéficiaires du RSA. Nous réclamons la revalorisation des métiers féminisés (éducation, soin, nettoyage…), l'égalité salariale, l'interdiction du temps partiel imposé, la transformation des CDD en CDI. Nous voulons la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.

Des services publics au service de nos besoins.

L'idéologie libérale vise à casser et à privatiser les services publics : hôpital, école, EHPAD, logement. Ce sont les femmes qui compensent cette carence auprès des enfants comme des plus âgé·e·s, des malades, au détriment de leur carrière, de leur autonomie financière, de leur santé.
Elles assument la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation des enfants. Elles portent une charge mentale les obligeant à devoir constamment tout planifier.
Nous voulons des services publics de qualité et réclamons la création de services publics de la petite enfance et de la perte d'autonomie. Nous voulons du temps pour vivre, un partage égal des tâches, une réduction du temps de travail pour toutes et tous.

Montélimar le 8 mars

Notre corps nous appartient !
Le droit à l'avortement est un droit fondamental.
Nous réclamons la réouverture de tous les centres d'interruption volontaires de grossesse fermés. Nous voulons inscrire dans la Constitution le droit à l'avortement de façon réellement protectrice.
Macron appelle à un *« réarmement démographique »*, aux relents pétainistes et natalistes, comme si le désir d'enfant dépendait de l'injonction politique et nous prépare un congé de naissance tout en pointant du doigt des parents *« défaillants »*.
LGBTQIA, nous voulons pouvoir faire nos choix de vie, vivre librement notre orientation sexuelle, nos identités.
Handicapées, nous subissons toutes les violences. Nous sommes privées de nos droits à l'autonomie, à l'éducation, à l'emploi, aux soins, et à la procréation. Nous voulons notre indépendance économique, l'accessibilité universelle à l'ensemble de l'espace public et à tous les lieux et bâtiments.
Stop aux violences sexistes et sexuelles !
#MeToo est partout, dans tous les milieux. L'impunité persiste, 1% des viols sont condamnés. Macron se permet d' apporter son soutien à Depardieu, mis en examen pour viol et se porte ainsi garant de tout un schéma d'oppression. Les violences obstétricales et gynécologiques (VOG) sont systémiques et impunies. 9% des femmes se disent victimes de brutalités dans le soin selon le Haut Conseil à l'Égalité. Ce dernier insiste sur la persistance du sexisme chez les plus jeunes.
Quand 56% des victimes de violences sexuelles sont des mineur·e·s et 160 000 enfants victimes par an, Macron décapite la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants et fait silence sur les 30 000 témoignages recueillis.
Alors que la France accueillera cet été les Jeux Olympiques et Paralympiques, nous demandons la mise en place d'actions concrètes pour lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles, protéger les victimes et combattre les réseaux de traite prostitutionnelle et de proxénétisme.
Nous voulons restaurer la CIIVISE dans son but initial et suivre ses recommandations.
Nous réclamons trois milliards pour lutter contre les violences, l'application des lois existantes, le vote d'une loi-cadre contre les violences masculines à l'encontre des femmes, des enfants et des minorités de genre.
Éduquer à l'égalité, un enjeu majeur.
Une éducation à l'égalité doit permettre aux enfants de comprendre les mécanismes de domination s'exerçant dans notre société.
Nous voulons une éducation non sexiste, la mise en place effective d'une éducation à la vie affective et sexuelle qui intègre les notions de désir et de plaisir, d'une éducation au consentement et à l'égalité.

Le 8 mars, nous serons en grève contre le patriarcat et ce gouvernement. Nous montrerons le rôle fondamental des femmes dans la société : quand les femmes s'arrêtent, tout s'arrête.

Le 8 mars : grève féministe !

▲ *Annonay* *Valence* ▼

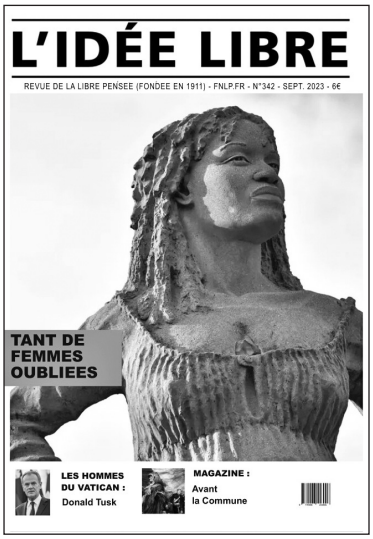

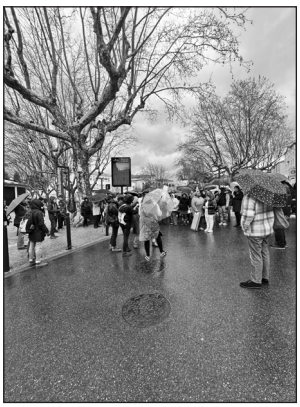

Aubenas

Mobilisations pour l'École publique

Une trentaine d'articles du DL ont été consacrés aux manifestations contre les fermetures de classes, de postes, les fusions imposées, les non-remplacements. Partout, parents, enseignants, élus se mobilisent. : 41 fermetures et 21 ouvertures dans la Drôme, 21 fermetures et 6 ouvertures en Ardèche. Pour Fabrice Brun, député LR de l'Ardèche, *« le feu couve dans les campagnes »* (DL du 19-02). Le Dasen de l'Ardèche ose déclarer *« Si on avait suivi le calcul, nombre d'enseignants pour nombre d'élèves, on en aurait supprimé le double »* (DL du 17-02).

Saint-Michel-de-Boulogne

Peyrins

Privas le 15 février

La *« baisse démographique »* (1% d'élèves en moins en Ardèche !) mise en avant par les Dasen comme argument de *« vente »*… devrait logiquement permettre de diminuer les effectifs et d'améliorer les conditions d'enseignement. Ce n'est manifestement pas le but recherché. 285 millions n'ont pas été dépensés sur le budget 2023. À la rentrée 2024, 650 postes ont été *« économisés »*. Les coupes budgétaires nationales annoncées dans l'enseignement pour 2024 sont de près de 700 millions d'euros.

Il est à noter que les chiffres des effectifs des écoles privées ne sont plus communiqués aux syndicats. Un long article du DL (du 15-02) est titré *« Non, l'école Saint-Joseph [de Saint-Martin-de-Valamas] ne fermera pas dans deux ans »*. La directrice *« s'offusque »*. L'inquiétude vient de l'ouverture à la rentrée 2024 d'une école publique neuve où sera implantée la cantine scolaire municipale. Des parents auraient même *« préféré inscrire leur enfant à l'école publique »* pour cette seule raison. Un exemple à contre-courant, en ces temps d'étranglement délibéré de l'École de la République !

Quoi qu'il en soit la résistance s'organise, autour de l'exigence… de fonds publics à la seule école publique, de l'abandon du *« tri sélectif »* que constituent les *« groupes de niveau »*, de *« l'expérimentation »* du port de l' l'uniforme, de la généralisation du SNU, qui s'ajoutent aux légitimes revendications salariales et de conditions de travail. Grèves et manifestations massives en février, opérations *« lycée (ou collège) mort »*, rassemblements devant les établissements. Là encore, on relève une trentaine d'articles dans le DL en une quinzaine de jours, signe de la généralisation du rejet d'une politique de démolition systématique d'un des piliers de la République et de la démocratie.

Privas le 1er février

Valence le 1er février

Tournon - place de la Résistance

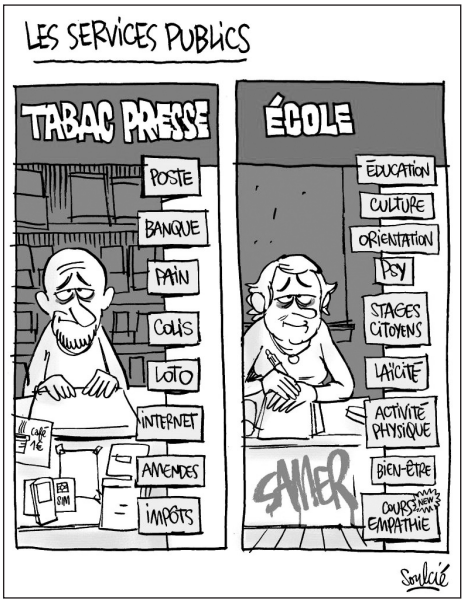

Collège Lapassat – Romans-sur-Isère
MOTION CA du 3 février 2022

Nous, personnels enseignants du collège Lapassat de Romans-sur-Isère, réunis en heure d'information syndicale le mardi 6 février 2024, avons pris connaissance des annonces du plan *« Choc des savoirs »* du Ministère de l'Éducation nationale et de la dotation horaire globale pour la rentrée de septembre 2024 qui en découle.

Nous constatons tout d'abord que le gouvernement tend à transformer le métier d'enseignant en technicien d'application de réformes politiciennes : celles-ci se succèdent à chaque nomination de ministre, hâtivement bâties et parachutées devant les médias, sans prendre le temps d'évaluer la précédente. Elles sont imposées sans textes réglementaires, sans l'expérience ni l'expertise des personnels de terrain, sans moyens et sans négociation. De manière constante, les réformes dans l'Éducation nationale se sont accompagnées d'une dégradation des conditions d'enseignement : moins d'heures de cours, moins de groupes, moins de dédoublement, moins de postes.

Nous dénonçons par ailleurs la mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques, contraires à nos valeurs. Ils ont des conséquences préjudiciables à tous les niveaux, pédagogiques et organisationnels. Les moyens mis sur ce dispositif ne seront donc pas destinés à améliorer les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeurs.

En effet, la mise en place des groupes de niveaux :
- induirait un déterminisme scolaire des élèves, dès la 6e : les groupes de niveau ne tiennent pas compte des besoins particuliers éprouvés par les élèves les plus fragiles à l'entrée en 6e. Ils participent à la stigmatisation scolaire, ce qui n'est pas acceptable ;
- participerait à éclater le groupe classe dès la 6e, à casser le collectif de travail et à empêcher les projets de classe ;
- participerait à une sélection sociale des élèves par la sélection scolaire, dès la 6e.
- créerait une hiérarchie entre disciplines en supprimant des moyens aux autres matières pour son application et en menaçant leurs conditions d'exercice et d'existence. Toutes les disciplines ont besoin de moyens suffisants ;
- supprime des heures de cours : une heure de français en 6e et les heures d'accompagnement personnalisé en 4e.
- ne tient pas compte des spécificités de l'enseignement des lettres et des mathématiques, ni de la liberté pédagogique des enseignants ;
- méprise les compétences des personnels, considérés comme des variables d'ajustement et des pions exécutants, dont le travail, pour être au plus près des élèves, est balayé aux dépens de considérations politiciennes et budgétaires.

De plus, le président Macron annonce d'autres modifications en conférence de presse (enseignement obligatoire du théâtre, histoire des arts) qui ne sont actées ni par des textes réglementaires, ni par une dotations horaire.

Pour toutes ces raisons, nous refusons fermement et dans sa totalité le plan gouvernemental du *« Choc des savoirs »*.
Nous refusons la mise en place des groupes de niveaux en 6e - 5e pour la rentrée prochaine, en 4e-3e pour celle de 2025.

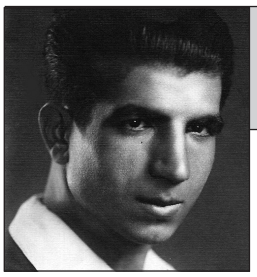

Restons éveillés - Missak Manouchian

Aux Travailleurs Immigrés

Quand je vois vos visages bronzés
Fouettés sans cesse par le vent et la pluie
Et de vos yeux les songes fluides, la flamme sublime,
Votre âme coule dans mon âme. Comment ne pas vous chanter...

Vous êtes venus au monde dans d'humbles chaumières,
Les champs immenses ont rempli vos cœurs d'incoercibles désirs,
Les montagnes vous ont appris à être fiers, indomptables,
La terre maternelle a rempli vos artères de sa sève féconde.

Mais emportés par la fureur sauvage du simoun,
Comme des fleurs arrachées aux buissons qui les portent
Et qui se dispersent au gré du vent
Vous avez tendu votre toile vers tous les rivages de la vie.

Attention, Camarades !... L'ennemi est toujours le monstre
Qui, comme la sangsue ou le ver rongeur,
Boit le sang de nos bras qui peinent sans arrêt.
Telle une hyène prête à tout dévorer.

Sous le masque de la foi il verse à ses victimes
Le poison de la corruption et de l'ignorance
Et, semeur de mensonges et de haines raciales,
Il attire des foules les passions criminelles.
Que les flambeaux de la conscience éclairent nos esprits!
Que le sommeil et la lassitude ne voilent point nos âmes!
A tout moment l'ennemi change de couleur et de forme
Et nous jette sans arrêt dans sa gueule inassouvie.

Restons éveillés, ô camarades héros du travail.
Les ténèbres nous guettent pour nous engourdir.
Que la haine croisse en nos cœurs avec une sourde colère,
Attisons en nous le feu de la lutte des classes.

Mélinée et Missak Manouchian au Panthéon

La panthéonisation de Mélinée et Missak Manouchian a révélé d'étranges accointances, et confirmé la propension d'Emmanuel Macron à la captation d'héritage et à la réécriture de l'histoire. Un certain Nicolas Sarkozy l'avait d'ailleurs précédé avec la fameuse lettre de Guy Môquet.
L'interview ci-dessous est paru dans le numéro de janvier-février de *Planète Paix*, et a été relevée par notre camarade Jean Fantini.
Le communiqué de UJFP auquel il est fait allusion dans l'interview est à la page suivante, suivi de larges extraits d'un texte de Pierre Tévanian.

Missak Manouchian, résistant fusillé par les nazis le 21 février 1944, accompagné de son épouse Mélinée, entreront symboliquement au Panthéon le 21 février 2024, sur décision du président de la République, Emmanuel Macron. Quel est le sens de cet acte politique ? Nous avons posé trois questions à notre ami Pierre Stambul.

Lors de la dernière Fête de l'Huma, Pierre Stambul était présent sur le stand « Unis contre la guerre, pour la Paix » afin de nous parler de la résistance du Peuple Palestinien, en tant que membre de l'Union Juive Française pour la Paix. Nous lui avons posé cette fois-ci des questions sur son histoire familiale... liée au Groupe Manouchian, un groupe de résistants communistes durant la Seconde Guerre Mondiale.

Quel est votre lien familial avec le Groupe Manouchian ?

Mes parents, juifs bessarabiens, sont arrivés en France en 1938. Communistes à l'époque, ils se sont engagés dans la résistance. Ma mère, Dvoira Vainberg, a été agent de liaison dans la MOI (Main d'Œuvre Immigrée, le bras armé des étrangers du Parti Communiste). Sa famille, restée en Europe de l'Est, a entièrement disparu.

Mon père, Yakov Stambul, était étudiant en chimie. Il a d'abord fait partie du réseau de résistance Sylvestre-Buckmaster, puis de ce qu'on appellera le groupe Manouchian. Le groupe était organisé en « triangles » pour éviter les infiltrations. Il y avait un triangle « Boczor-Glasz-Stambul ». Boczor et Glasz seront fusillés au Mont Valérien avec Manouchian. Boczor, qui était à l'intersection de plusieurs triangles, figure sur « l'Affiche Rouge ». Mon père avait été recruté pour ses connaissances en chimie. Il a surtout participé à des actions de sabotage de voies ferrées.

C'est la police française (les Brigades de Répression du Banditisme dirigées par l'inspecteur Barrachin) qui, après des semaines de filature, va démanteler le groupe. Soixante-sept personnes sont arrêtées en novembre 1943. Torturées par la police française, elles seront remises à la Gestapo. La compagne de mon père, Menika Chilischi, sera déportée à Auschwitz et gazée. Vingt-et-une personnes dont Manouchian, Boczor, Fontanot, Alfonso,... seront fusillés au Mont Valérien en février 1944. Epstein et Olga Bancic seront exécutés peu après. Mon père sera torturé par Barrachin, déporté à Compiègne-Royallieu puis à Buchenwald. Les nazis ne savaient pas que Stambul est un nom juif. Il reviendra, très affaibli, mais vivant.

Pour vous, de quoi ce groupe de résistants communistes étrangers est-il le symbole ?

Il y a eu après 1945 la légende de la France unanimement résistante. Mais pendant l'été 1943, il n'y a qu'un seul groupe de résistance capable d'infliger des coups à l'occupant dans Paris : c'est le groupe Manouchian. Sa plus grande action sera l'exécution de Julius Ritter qui dirigeait le STO. Il y avait des origines diverses dans le groupe : Arméniens, Espagnols, Italiens et Juifs de tous les pays de l'Est. Beaucoup étaient des anciens de la guerre d'Espagne. Le rôle des étrangers dans la résistance au nazisme a été minimisé à la libération. On a masqué le fait que l'armée qui libère Paris comprend des milliers de républicains espagnols ou que celle qui libère Marseille était essentiellement arabe et noire. La France d'avant 1940 était souvent xénophobe. Et elle était colonialiste. Les discriminés ont joué un rôle essentiel dans la résistance au nazisme.

Par contre, après 1945, on a vite occulté ce qu'était Vichy et le fait que l'entièreté de l'appareil d'État s'est mise au service des nazis. C'est la police française qui démantèle le groupe Manouchian et les livre à l'occupant. En dehors de Barrachin qui sera exécuté en 1946, tous seront maintenus ou réintégrés. On les retrouvera dans la répression de la manifestation du 14 juillet 1953 ou sous les ordres de Papon. Cette police a-t-elle évolué avec Darmanin ? On peut fortement en douter, non ?

A votre avis, quel est le sens politique de cette Panthéonisation par Emmanuel Macron ?

Quand on a appris cette panthéonisation, l'UJFP- Union Juive Française pour la Paix - a publié un communiqué : « une OQTF pour Manouchian ? ». En effet, les membres du groupe étaient des réfugiés politiques, souvent apatrides. Et la France d'aujourd'hui laisse les migrants se noyer en Méditerranée et pourchasse les Sans Papiers. Le groupe Manouchian a été qualifié « d'armée du crime » par les nazis. Et la France d'aujourd'hui criminalise ceux qui soutiennent les droits du peuple palestinien et assimile la résistance palestinienne au terrorisme.

Bref, une célébration n'a de sens que quand les leçons historiques de ce qu'on célèbre sont tirées. Là, le moins qu'on puisse dire, c'est que Macron et ses hommes (à commencer par Darmanin) sont à l'antithèse de l'universalisme et de l'internationalisme du groupe Manouchian. Les célébrer, c'est le « en même temps » de Macron. Un jour je fais l'éloge de Pétain et Maurras, et le lendemain je panthéonise Manouchian. On est au-delà de l'ambiguïté.

Propos recueillis par Pierre-Olivier Poyard

UJFP UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX
الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السّلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Juifs en déshérence, Arméniens orphelins du génocide, Italiens et Espagnols combattants antifascistes, nous savons ce que nous devons aux 23 fusillés de l'Affiche Rouge et à Olga Bancic, guillotinée en Allemagne. Le groupe a été traqué, arrêté et torturé par la police française avant d'être livré à la Gestapo. Leur combat s'inscrit dans nos luttes antiracistes, antifascistes et anticolonialistes d'aujourd'hui.

Macron veut faire de **Missak et Mélinée Manouchian** des « *grands hommes* » auxquels la « *patrie* » française devrait être reconnaissante.

Hypocrisie et trahison !

Trahison ! Ces combattants étaient internationalistes, révolutionnaires, antifascistes. Mêler leurs cendres à celles des militaires napoléoniens ou d'économistes libéraux est une trahison. Assigner à leur vie un prétendu combat pour la « *patrie française* » est une trahison.

Trahison ! Isoler les Manouchian et oublier qu'ils appartenaient à un groupe combattant, est une trahison.

Une tentative du même ordre avait été tentée avec **Gisèle Halimi**, juive anticolonialiste, avocate du FLN algérien et membre du *Tribunal Russell* sur la Palestine. Sa famille a, jusqu'à présent, fait échouer ce projet.

Hypocrisie ! Utiliser l'incontestable puissance évocatrice de la vie de ces « *étrangers et nos frères pourtant* » au moment même où l'on fait voter une des pires lois xénophobes sur l'immigration, et où à Mayotte commence la remise en cause du Droit du sol.

Hypocrisie ! Quand Macron fait le lit de l'extrême-droite, constituant un « *front républicain* » du RN au PS lors de l'hommage aux victimes du 7 octobre 2023, il escompte équilibrer « *en même temps* » par un geste mémoriel associant des antifascistes, qui l'auraient certainement combattu.

Le joueur de bonneteau nous montre une figure admirable pour dissimuler des pratiques politiques infâmes.

Manouchian, Grzywacz, Elek, Wajsbrot, Witchitz, Fingerweig, Boczov, Fontano, Alfonso, Rajman et Olga Bancic sont dans nos cœurs, en cette « *fin février* » qui fut celle de « *vos derniers moments* ».

La petitesse manœuvrière, hypocrite et traitresse de ceux qui nous gouvernent et sont complices aujourd'hui du génocide à Gaza ne parviendra pas à détourner le sens de leur combat.

La Coordination nationale de l'UJFP, le 17 février 2024

Manouchian n'est pas un héros de « *roman national* » (extraits)

Quelques réflexions sur la campagne pour l'entrée de Missak Manouchian au Panthéon

par ***Pierre Tevanian*** - 18 juin 2023

« *Missak Manouchian, à quand la patrie reconnaissante ?* ». Tel est le titre d'un appel lancé, en deux temps, dans le quotidien Libération, en janvier et février 2022 […] Le texte qui suit réagit à cette initiative, qui soulève une vraie question : celle de la « *reconnaissance* » d'un homme, et autour de lui d'un groupe, et d'une histoire glorieuse et trop longtemps occultée – mais le fait en des termes singulièrement inadéquats : ceux de la « *patrie* » et du « *patriotisme* ».

Mieux vaut tard que jamais, dira-t-on, en termes de reconnaissance historique – et sans doute est-ce ce que se sont dit les gens très estimables qui ont soutenu cette initiative en dépit d'un comité de parrainage plus que douteux et d'un argumentaire pour le moins problématique.

Le problème que pose cet argumentaire, c'est qu'il enrôle Missak Manouchian, post mortem, dans un catéchisme républicaniste et un « *amour de la France* » qu'aucun fait historique n'atteste, au mépris de ce que furent sa vie, ses idéaux et ses motivations réelles – qui, elles, sont établies et documentées.

Inepte historiquement, régressif même, le texte d'appel paru lundi 21 février 2022 dans Libération tente de faire revivre un mythe qu'on croyait mort et enterré grâce à six décennies de recherche historique, celui d'une France unanimement résistante :

« *Il y a 78 ans mouraient donc, pour la France, pour la République, en* « Français de cœur »*, en* « Français par le sang versé »*, en* « Français par l'héroïsme et le mérite »*, ceux qui avaient été arrêtés par les Brigades spéciales de la préfecture de police et remis aux Allemands. Ces derniers tentèrent de les couvrir d'infamie en les réunissant sur* « l'affiche rouge » *qui, au contraire, fit d'eux aux yeux des Français, des héros.* »

La scandaleuse mystification qu'il y a dans ces lignes, c'est d'abord l'effacement de toute culpabilité française : cette idée grotesque, et honteusement révisionniste, selon laquelle « *les Français* », unanimes, ont résisté à la propagande nazie, se sont sentis solidaires des « *terroristes* » stigmatisés par « *l'affiche rouge* », et les ont même érigés en « *héros* » – comme s'il n'y avait pas eu de « *bons Français* » attentistes, vichystes, xénophobes, antisémites, délateurs, collabos, et comme si tout ce beau monde n'était pas pour beaucoup dans le sort des déporté.e.s et des fusillé.e.s. […]

L'autre mystification, c'est la manière tout aussi grossière dont toute la gloire des résistants, y compris étrangers, est symboliquement annexée à « *la France* », au mépris là encore de la réalité historique, au moyen de purs et simples coups de force rhétoriques : la répétition, jusqu'à la nausée, des mots « *France* » et « *Français* », accolés à l'évocation du groupe Manouchian et de son héroïsme. Lesdits héros deviennent par la magie des mots des « *héros français* », morts « *pour la France, pour la République* », des « *Français de cœur* », des « *Français par le sang versé* », des « *Français par l'héroïsme et le mérite* », tout cela enfilé en une seule phrase, sans explication, sans qu'on sache d'où sortent ces formules dénuées de tout fondement – et d'où sort, surtout, cette essence française courageuse qui fait qu'on devient « *français* » dès qu'on est courageux.

Comble de l'escroquerie : en même temps qu'est fantasmatiquement « *francisée* » toute notion de résistance et d'héroïsme, le texte de l'appel efface toute trace de francité là où celle-ci est par contre avérée : du côté des oppresseurs et des assassins. Car, enfin : ces « *Brigades spéciales* » qui ont arrêté nos héros étaient françaises, la « *préfecture de police* » dont elles dépendaient était française, et ce sont donc des Français qui ont « *remis aux Allemands* » Manouchian et ses camarades.

Pour qui nous prend-on ? La vérité simple, triviale, indiscutable, est que ni Manouchian ni ses complices n'étaient français. Que, si l'on prend au sérieux leur engagement, et les traces qu'ils en ont laissé, c'est pour la liberté et non pour « *la France* » qu'ils sont morts. Et enfin que ce n'est pas sur d'improbables « *valeurs de la République* » ou de « *la France des Lumières* » qu'ils ont fondé leur goût de la liberté, leur soif d'égalité sociale et leur sens de la solidarité humaine, mais au nom d'un idéal communiste, ce qui était alors très sensiblement différent, et l'est toujours […]

Manouchian, dans sa lettre [du 21 février 1944], parle de « *liberté* » et de « *paix* » entre « *les peuples* » :

« *Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous !* » […]

Soyons donc clairs : non, Missak Manouchian n'était pas ce bon immigré « *émancipé grâce à la République* » que nous présente le premier texte d'appel à sa « *panthéonisation* », paru dans Libération le 14 janvier dernier.
Non, il n'est pas entré en résistance par « *amour de la France* » : il était un « *bougnoule* » – on disait à l'époque « *métèque* », ou « *levantin* », avec le même rictus de dégoût. Issu de cette « *immigration clandestine* » qui fait vos cauchemars, messieurs les panthéoniseurs.
Comme ses camarades du FTP-MOI, Manouchian était un ouvrier communiste, syndiqué à la CGT, en lutte contre le patronat, et non pas cet « *Arménien industrieux* » qu'invente l'appel du 14 janvier, dans un sommet d'impudence, de paternalisme social et d'essentialisme racial.
Loin de la mythologique et condescendante « *intégration à la française* » dans laquelle on veut l'enrôler *post mortem*, Missak Manouchian était internationaliste. Il a milité en France avec les siens – sa classe, mais aussi sa communauté – et il a créé la revue *Tchank* dans sa langue d'origine. Sous l'occupation il s'est organisé en « *non-mixité* », sans les Français, au sein des Francs-Tireurs Partisans - Main d'Œuvre Immigrée.
Bref : tout ce que nos panthéoniseurs d'aujourd'hui vomissent, sous le nom de « *mondialisme* », « *immigrationnisme* », « *gauchisme* », « *communautarisme* » ou « *séparatisme* ».

Je ne suis pas contre les hommages et les lieux de mémoire – loin, très loin de là. Mais pas n'importe comment. Qu'on célèbre donc Manouchian et les siens, qu'on le fasse mille fois puisqu'ils le méritent, mais qu'on le fasse pour ce qu'ils furent vraiment – qui mérite bien plus l'hommage que ce Manouchian relooké, icône factice d'un imaginaire politique régressif et mortifère.

Un certain J.-P. Sakoun

Le DL a consacré une dizaine d'articles à l'évènement, mettant en avant Nicolas Daragon, maire LR de Valence et ledit **Jean-Pierre Sakoun**, en tant que ***« parrains* »*** de l'initiative. Les « *soutiens* » regroupent le ban et l'arrière ban des élus LR et Renaissance drômois, et le célèbre militant internationaliste Laurent Wauquiez…, aux côtés de Robert Guédiguian, du sénateur PCF Pierre Ozoulias ou du MRAP. À Valence le 21 février, lors de l'annuelle commémoration devant le monument érigé en hommage à Missak Manouchian (DL du 22-02), étaient présents la plupart des parlementaires locaux, du PS au RN.
S'agissait-il de célébrer le combat des FTP-MOI, ou d'afficher une empathie (pas nécessairement désintéressée…) avec les descendant(e)s des victimes du génocide arménien de 1915, qui représentent une importante « *communauté* » dans le bassin valentino-romanais. Chacun(e) en jugera.
Mais venons-en à ce Jean-Pierre Sakoun et à ses « *œuvres* ».
Valentinois de fraiche date, il est président d'une obscure et mal-nommée association dite « *Unité laïque* ».

** Parmi lesdits* « parrains »*, on trouve également* ***Nathalie Heinich****, membre du CA d'Unité laïque, opposante au pacs, au mariage pour tous, à la PMA et à la GPA, qui, dans un texte sur l'abaya, assimile celles qui la porte à* « des pestiférées à mettre en quarantaine »*. Elle était invitée lors de la* « semaine de la laïcité » *2022 organisée par l'Observatoire du même nom et la FOL 26 pour une conférence intitulée* « Universalisme contre communautarisme » (sic).

Il présida, de décembre 2017 à mars 2021 le *Comité Laïcité République*, fondé en 1991 à l'initiative du *Grand Orient de France*, dont on se souvient qu'il décerna, entre autres, son *« prix de la laïcité »*, à Caroline Fourest (2005), Jean-Luc Petithuguenin, patron de Paprec (2014) et Jean-Pierre Obin (2018).

La *« déclaration de principe »* d'***Unité laïque*** mériterait de longs développements… mais examinons seulement **son édifiant communiqué du 2 mai 2023** :

*« Depuis quelques semaines, la **Fédération nationale de la libre Pensée** (FNLP) et la **Ligue des droits de l'Homme** (LDH) réclament avec insistance le soutien du monde laïque face aux critiques dont ces deux associations font l'objet. Beaucoup, à l'évocation de ces deux noms qui se sont illustrés dans le combat laïque et républicain depuis la fin du 19e siècle, se sentent tenus de leur apporter leur appui. Mais, en 2023, à qui donnent-ils ainsi ce blanc-seing laïque et républicain et à quel propos ?*

*Depuis le début des années 2000, la **FNLP**, au nom du tiers-mondisme et d'une vision binaire de la société, a sacralisé l'islam en tant que religion des opprimés. Elle a voulu rendre impossible toute critique de l'islamisme et du conservatisme religieux exacerbé de cette religion qui n'a pas encore été sécularisée par la pensée des Lumières et par la République. À ce titre, cette association a adopté tous les travers de la pensée islamogauchiste et qualifie de fasciste toute critique de l'islam et même de l'islamisme, peu sensible aux effets dévastateurs de l'intégrisme musulman sur notre pays. »*

Suit un paragraphe prétendant *« partager »* notre *« vigilance »* face à la *« volonté de domination morale, idéologique et politique »* de l'Église catholique.

La LDH aurait *« connu la même dérive islamo-gauchiste »*, d'où les hallucinants propos qui suivent :

*« Lorsqu'un ministre de l'Intérieur, quels que soient nos désaccords avec sa politique, s'interroge sur la légitimité du subventionnement public de la **LDH**, antilaïque, antirépublicaine, ralliée au modèle anglo-saxon communautariste et séparatiste, il est bien dans son rôle. Rôle dont nous aimerions que chaque ministre, chaque fonctionnaire de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale, le prenne toujours à cœur, à l'opposé de tous les renoncements et de tous les opportunismes auxquels nous assistons. »*

Dès lors, on pourrait imaginer avoir touché le fond ! Mais la lecture de la page Facebook de l'individu susnommé réserve encore quelques haut-le-cœur.

En voici quelques exemples…

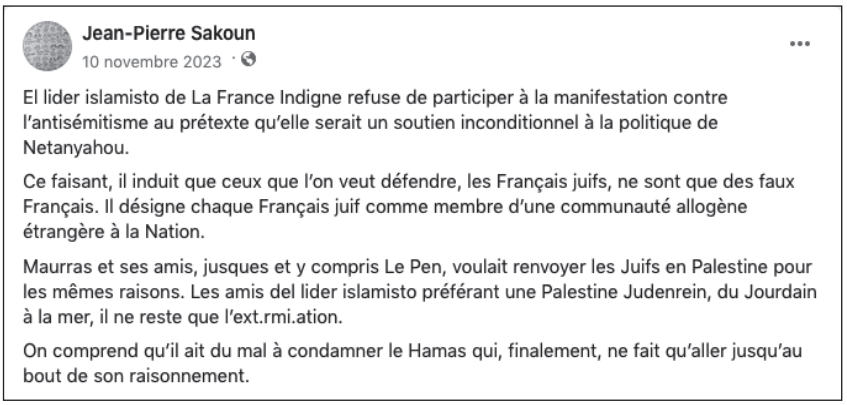

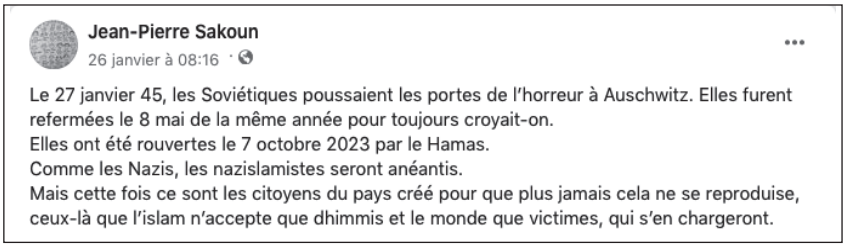

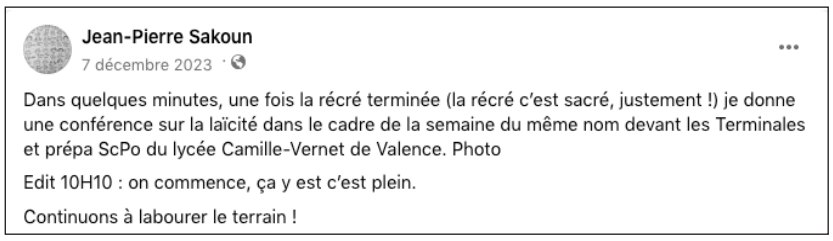

« Continuons à labourer le terrain » !!! En effet, il était déjà le 9 décembre 2022 au collège de l'Europe aux côtés de la maire de Bourg-de-Péage, du Dasen etc. dans le cadre de la *« semaine de la laïcité »*, afin sans doute d'inculquer aux jeunes générations une saine conception d'icelle (photo ci-contre). On pourrait supposer, sans sombrer dans la paranoïa, que J.P. Sakoun n'est pas étranger à la venue (un peu surprenante) de Manuel Valls au Centre du patrimoine arménien le 7 novembre 2023, tant on sent entre *« ces gens-là »*, une identité de vue, qu'il s'agisse de soutien à la politique génocidaire d'Israël, de haine des *Insoumis* ou de *« laïcité »* sélective.

Jean Debraine

Journal d'un libre penseur - épisode 4

Ouf! Je ne m'étais pas rendu compte que j'avais négligé mon journal si longtemps ! Deux ans ! Je m'en veux ! Mais c'est vrai, incontestablement vrai. On est le 7 Thermidor de l'an VIII. Quand je me suis insurgé contre le culte décadaire, on était l'an VI ! Et maintenant, ce culte est aboli. On a subi pas moins de trois coups d'état : le 18 Fructidor de l'an V, le 30 prairial de l'an VII, et surtout celui du 18 Brumaire de la même année. Je dis surtout, parce que c'était la fin de la glorieuse révolution française. Un nommé Napoléon Bonaparte a pris le pouvoir. Un corse ! Enfin, on verra bien, mais moi je m'attends à davantage de régulations et restrictions et compagnie. C'est ça qui m'a occupé, plus quelques récoltes formidables en simples. Mais aujourd'hui, avec l'abolition des décades, cela se fête !

Je vous dois encore le dernier semestre dans le calendrier républicain, qui illumine nos jours depuis une dizaine d'années déjà. Le dernier mois que j'ai décrit fut Ventôse, donc maintenant c'est au tour de Germinal, ce mois plein de promesses. Par exception, le poème a de la gueule :

Tout végète et s'anime au retour du Zéphirs,
La nature à ses Lois ramène nos désirs ;
Et l'Age le plus pûr apprend des Tourterelles,
Qu'il est doux de s'unir & de s'aimer comme elles.

Petit avertissement : la rose dans le pot a des épines ! Les Zéphirs sont un pluriel erroné pour « *vent d'ouest* ».

Et maintenant, le plus beau mois de l'année : Floréal.

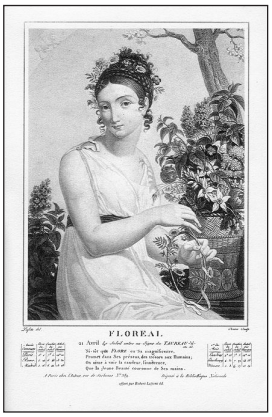

Si tôt que FLORE en Sa magnificence,
Permet dans Ses présens, des trésors aux Humains ;
On aime à voir la candeur, l'innocence,
Que la Jeune Beauté couronne de Ses mains.

Parmi les fleurs on distingue une tulipe, des narcisses, des pensées et des lilas, que j'adore moi-même. Peut-être ce serait une bonne idée de prendre la pensée comme symbole de la libre pensée !

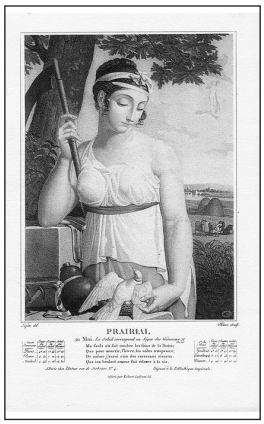

Ma faulx n'a fait tomber les foins de la Prairie
Que pour nourrir, l'hiver, les utiles troupeaux;
De même j'aurai soin des caressans oiseaux,
Que ton brulant amour fait éclorre à la vie.

Et nous voilà, vous l'avez déjà deviné, en Prairial. La belle tient une faux, on distingue un râteau, et les colombes ont pris le conseil de Germinal au sérieux.

Jusqu'ici, c'est tout bucolique. Mais attention ! Avec le beau temps, les mœurs ont tendance à se relâcher ! Commençons par Messidor.

La nymphe est devenue fille (ô les beaux seins !):

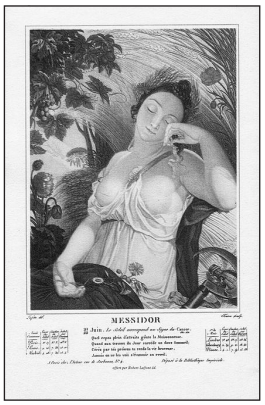

Quel repos plein d'attraits gôute la Moissonneuse,
Quand au travaux du Jour succède un doux Sommeil;
Cérès par tes présens tu rends la vie heureuse,
Jamais on ne les voit s'évanouir au reveil.

Cérès est la déesse du blé, mais ses présents semblent également comprendre pavot et coquelicot. Est-ce là ce qui rend la vie heureuse ? Et qui sont les gens qu'on ne voit pas s'évanouir au réveil ? Est-ce que ce sont les présents qui sont éphémères ? Je pense qui je vais écrire au 4, rue de Sorbonne.

On continue avec Thermidor. Oh la la ! Bonjour la symbolique. Notre fille sort du bain. Au fait, elle est encore à moitié dedans, ce qu'explique le poème. Mais le cygne ! Bien sûr, il est amoureux, ce que suggère le poème. Un cygne représente le désir sexuel. Je me demande si on a ici un message qu'il faut passer au peuple par le biais d'un calendrier ! J'ai attrapé mon fils de 15 ans qui était en train de se souiller avec cet image !

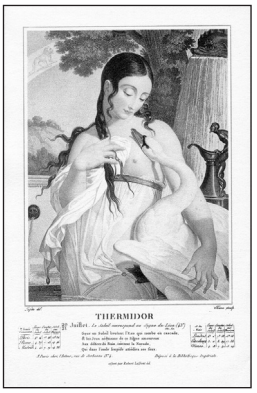

Sous un Soleil brulant l'Eau qui tombe en cascade,
& les Jeux séduisans de ce Signe amoureux
Aux délices du Bain, invitent la Nayade,
Qui dans l'onde limpide attiédira ses feux.

Une nayade est une nymphe de fontaine. Elle est ici mystérieusement accompagnée d'un djinn (à ce que je comprends au moins) faisant parti d'une carafe. Je parie qu'elle contient un aphrodisiaque.

Terminons avec Fructidor. La belle, toujours seins nus, porte un panier de fruit. La place dominante est réservée à une pomme de pin. Probablement c'est une référence à une ancienne interprétation de l'histoire d'Ève qui se fait séduire par le diable… avec une pomme de pin. Du moins, c'est ce que certains racontent, mais je trouve qu'il cherche un peu loin la symbolique, notre peintre. N'empêche qu'elle réapparaît, ladite pomme, sur l'autel où elle forme une offrande. L'autel est porté par une statue d'Ishtar, déesse de la fécondité, aux multiples seins. Assez logique, vu les fruits.

En voyant ces beaux fruits que donnait l'âge d'or
Unissons tous nos vœux pour le retour d'Astrée;
Cet âge si vanté chez nous revit encor,
Quand THEMIS & la PAIX se partagent l'Année.

« Le retour d'Astrée » veut dire le début du signe zodiacal de la Vierge, donc entre le 23 août et le 23 septembre selon le calendrier ancien. Il y a référence à l'âge d'or, ce temps mythologique, quand *« Thémis et la Paix se partagent l'année »*, c'est à dire quand justice et paix règnent toute l'année.

Juste une chose m'échappe, c'est le fruit que mademoiselle tient dans la main gauche. C'est quoi ça?

Entre temps, on est le 18 Germinal de l'an X, et le consul à vie a décidé que la semaine redevient ce qu'elle était dans le calendrier grégorien. Fini les décades, bonjour les dimanches.

Le calendrier républicain fut aboli le 11 Nivôse de l'an XIV. Il a tenu presque une décennie et demie. Certains libres penseurs l'utilisent encore.

Hans van Cuijlenborg

Saint-Pierre-de-Colombier - dernières infos

En ce début d'année 2024, après la suspension des travaux décidée par le tribunal judiciaire de Privas cet automne, la mobilisation pour l'arrêt définitif du chantier pharaonique de construction d'un complexe religieux à St Pierre de Colombier continue.
Le 24 janvier une quinzaine de militant(e)s se sont invité(e)s dans les bureaux de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) à Lyon pour exiger des explications sur l'étude qu'aurait mené cet organisme concernant le projet de la FMND à Saint-Pierre-de-Colombier.
Le directeur leur a précisé que la reprise des travaux n'était pas fondée sur une analyse scientifique indépendante mais uniquement sur les conclusions du bureau d'étude *Naturalia* payé par… la FMND.
La FMND a interjeté appel de la décision d'arrêt des travaux prise par le juge de Privas en novembre 2023. La cour d'appel de Nîmes par un jugement rendu public le 8 février *« se déclare incompétente pour connaître du contentieux dont elle est saisie en l'état du principe de séparation des autorités administratives et judiciaires »*
La nécessité d'une analyse du risque que fait peser le projet de la FMND sur l'espèce protégé du **Réséda de Jacquin** n'étant pas remis en cause par le juge de la cour d'appel, les *Ami·e·s de la Bourges* ont immédiatement saisi la préfète de l'Ardèche pour que les travaux soient suspendus le temps de l'analyse quatre saisons. Même si à ce jour la préfecture n'a pas suspendu les travaux, ceux ci n'ont pas repris. C'est pour cela que la vigilance est toujours de mise.
Par ailleurs, les intimidations judiciaro-policières à l'encontre des militant·e·s opposé(e)s au projet continuent de plus belle. C'est par dizaines que les opposant(e)s sont convoqué·e·s par la gendarmerie de Thueyts pour *« s'expliquer »* sur l'occupation pacifique du chantier en octobre 2023, pour tenter d'empêcher que l'environnement de Saint-Pierre-de-Colombier ne soit définitivement dégradé par les travaux de terrassement du complexe religieux. Comme toujours ces menaces n'ont qu'un seul but : faire pression sur la population en tentant d'intimider les opposant(e)s actifs.
À la Libre Pensée nous pensons que le front uni des organisations syndicales, associatives et politiques ardéchoises qui demandent l'arrêt définitif des travaux est, dans la situation actuelle, plus que jamais indispensable pour obtenir gain de cause. Nous mettrons tout en œuvre pour que le projet de la FMND ne se réalise pas.
Les libertés de culte et de conscience ne sont pas remises en cause par le combat de la majorité de la population locale contre le projet de mégachapelle et d'un complexe religieux qui impacterait gravement l'environnement de cette vallée encaissée et préservée jusqu'à maintenant.

Dernièrs rebondissements :

- un arrêté préfectoral du 18 mars a suspendu le chantier dans l'attente d'une demande de dérogation *« espèce protégée »* ou d'une *« étude environnementale complémentaire »*.
- le *« père »* Bernard est poursuivi pour *« abus de faiblesse »*. L'audience en correctionnelle est reportée du 21 mars au 4 juillet.

Daniel Tessier

Infos sup. : https://stop.basilique.org/

Bioéthique de l'Église : réaction et hypocrisie

Une conférence animée par **Jean-Sébastien PIERRE,** biologiste, professeur émérite et ancien directeur de l'unité de recherche Écobio de l'Université de Rennes, **président de la Libre Pensée**, le 7 octobre 2023.

Ma venue est consécutive à une invitation, que j'ai appréciée, de l'ADMD, qui m'a permis d'intervenir parmi une dizaine d'autres invités dans une table ronde sur cette loi de liberté qu'ils espèrent et que nous espérons aussi, la LP étant partie prenante du Pacte progressiste initié par l'ADMD et la MGEN. Dans cette réunion il est apparu que l'ADMD et ses alliés ont largement gagné la bataille de l'opinion publique, puisque selon les sondages, 90 % de la population française sont favorables à un loi sur le suicide assisté et l'euthanasie et 75 % des catholiques pratiquants. Ceux qui vont à la messe, les « *tala* » comme on disait dans ma jeunesse.

Est-ce que ça influence l'Église ? Pas le moins du monde ! J'ai évidemment évoqué la déclaration fracassante qu'a fait le pape dans l'avion qui le ramenait de Marseille à Rome, se référant à l'entretien qu'il avait eu avec Emmanuel Macron. « *J'ai parlé clairement, j'ai donné mon avis, avec la vie on ne joue pas, ni au début, ni à la fin. Aujourd'hui soyons attentifs aux colonisations idéologiques qui vont à l'encontre de la vie humaine* ». On ne peut être plus clair. « *On ne joue pas* ». Manière pitoyable de traiter les citoyens comme de petits enfants. Comme si l'on était encore à la grande époque où Rome gouvernait le monde occidental avec ses lois, ses dogmes et son Inquisition. « *On ne joue pas* ». La discussion avec l'Église apostolique et romaine s'arrête là. Le dialogue est clos. J'insiste sur une chose : très finement, le pape – qui n'est pas complètement stupide, bien que pape – a ajouté « *ni au début, ni à la fin* ». Pour ce qui est de la fin, on attend une loi, bien que plusieurs fois reportée, en particulier après la rencontre entre Emmanuel Macron et le pape, coïncidence malheureuse…

Contre cette loi sur la fin de vie, l'Église est arcboutée, avec tous les lobbys qui la soutiennent, et qui sont pour l'essentiel l'extrême-droite catholique : Civitas, la fondation Jérôme Lejeune dont je reparlerai, les parachutistes des Sables-d'Olonne et « *Touche pas à ma statue* », ceux qui ont tagué la vitrine de la librairie de la Libre Pensée à Paris et manifesté devant notre local. Le pape ne cède pas à propos de ce sur quoi il a perdu. Sur la PMA, ils ont perdu ; sur le mariage pour tous, ils ont perdu. Sur la GPA ils n'ont pas encore perdu.

Sur la recherche sur l'embryon, ils n'ont pas complètement perdu, car elle est autorisée avec des réserves qui datent du temps où elle était interdite, grâce à l'action des lobbys catholiques à l'Assemblée nationale.

Arcboutés contre la population, l'Église et ses soutiens aurait une influence sur les lois de la République française, de Constitution laïque ? Et oui, ils en ont eu une, et il vont s'efforcer de la garder. Invraisemblable ! Des médecins que je connais sont attachés à une déontologie médicale, ce qu'on peut comprendre. L'éthique est tout autre chose. L'éthique est le fondement de la morale, et la bioéthique une invention cléricale.

Elle est largement européenne et provient du procès de Nuremberg en 1945, et plus précisément de la dépolitisation des médecins nazis à Nuremberg. Ce sont surtout les expérimentations criminelles qui ont retenu l'attention des organismes internationaux, c'est à dire des crimes qui mettaient soi-disant en question une certaine image de la médecine scientifique.

En quoi la bioéthique est-elle l'aboutissement de l'esprit de Nuremberg ? Les juges de Nuremberg se sont gardés et se sont défendus d'avoir une approche éthique. Ils ont jugé des criminels, des crimes de guerre. Ils ne se sont pas préoccupés de savoir si les criminels en question étaient médecins ou pas. D'ailleurs, ceux qui injectaient du phénol dans les veines de leurs cobayes humains dans les camps de la mort étaient-ils encore des médecins ? Certains ont été pendus, mais l'ont été comme des criminels de guerre. Les juges n'ont pas mis en accusation la médecine. Ils ont mis en accusation l'idéologie et les crimes nazis. Ça n'a pas duré. Très vite, notamment les catholiques, et le journal *La Croix* qui s'est illustré dans la période qui a suivi*, ont commencé à revendiquer une charte éthique pour les médecins, en expliquant que la médecine serait quelque part coupable des atrocités nazies.

Le « *code de Nuremberg* » récapitule des principes connus et acceptés qui existaient déjà antérieurement. Il n'a rien apporté de nouveau, étant déjà inscrit dans des traités internationaux et divers jugements concernant la médecine. Toute expérimentation sur un sujet devait faire l'objet d'un consentement libre et éclairé, et on trouvait divers principes relatifs aux résultats attendus, aux risques d'atteintes physiques ou psychiques, aux compétences des expérimentateurs et à la possibilité d'interrompre l'expérience.

* ainsi que dans celle qui a précédé...

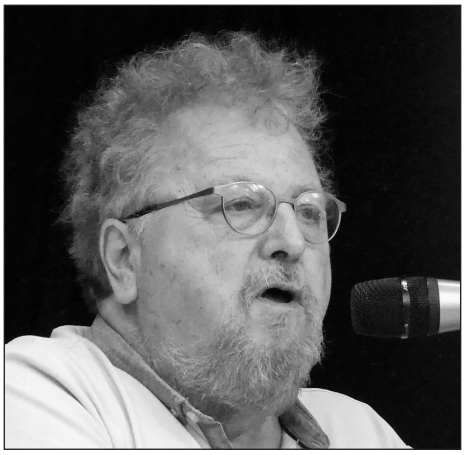

L'ensemble de ces éléments ont été rassemblés, ce qui était une bonne chose. Ce code ne s'est jamais intitulé « *code éthique* ». Il s'appelait « *code international de biomédecine* ».
La notion d'éthique a permis la mise sous surveillance de la recherche scientifique, et une mise en accusation de la science. Je pose la question : que vaut une déontologie quelle qu'elle soit sous la férule du fascisme ? La réponse est claire : rien. Quand l'état de fait se substitue à l'État de droit, quand on est dans un régime totalitaire (nazi ou autre), vous pouvez écrire tous les codes que vous voulez, l'État s'assoit dessus, fait juger comme il l'entend et traiter les citoyens comme il l'entend. C'est en cela que je parle de dépolitisation, avec ce glissement du jugement de criminels dans le cadre (politique) du régime nazi en Allemagne, vers une mise en accusation de la médecine.

De fait, à partir des années 1970-1980, on a vu apparaitre des mouvements divers, réclamant à cor et à cri la constitution d'un comité d'éthique en France. Le Comité consultatif national d'éthique est créé en 1983. À la Libre Pensée, nous l'avons toujours récusé et combattu, non pas parce qu'il poserait des questions inutiles – quelle latitude doivent avoir les médecins est une question indubitablement utile, s'agissant par exemple de la procréation assistée – mais parce qu'il a été fondé sur la base d'interventions de diverses familles philosophiques et religieuses dans la discussion de la loi et dans les avis qui ont été donnés. Les religions monothéistes y étaient représentées (au départ par des membres de leur clergé), et le sont toujours, même si c'est par des laïcs (qui représentent les Églises sans appartenir au clergé).
C'est extrêmement choquant, même du point de vue de la conception de la loi que nous devrions avoir dans la République française, et ce depuis la Révolution, et encore plus depuis la loi de séparation des Églises et de l'État.
Premièrement parce que, depuis 1905, l'État ne reconnait aucun culte ; les représentants religieux n'ont donc pas leur place dans un organe officiel dont le rôle est la préparation de la loi.
Deuxièmement, parce que contrairement à l'esprit de la loi française, qui a été défini depuis très longtemps, avant même la Révolution, par des gens aussi éminents que Montesquieu (dans *L'esprit des lois*) ou Jean-Jacques Rousseau (dans *Du contrat social*), on a une tentative de refonder la loi sur la morale.
Il est intéressant de rappeler que *L'esprit des lois* fut mis à l'index par l'Église et brûlé en public, parce que Montesquieu avait osé écrire dans une libelle « *d'autant meilleures sont les lois que les sujets en tirent profit et agrément dans leur vie quotidienne* ». L'Église ne l'a pas supporté. La loi doit être la loi de Dieu. Quant au *Contrat social* de Rousseau qui mettait en avant l'idée d'un contrat discuté, révisable, d'une loi révisable, il était tout aussi insupportable. La loi de Dieu est intangible […]

L'éthique devrait être l'étude des principes et des bases de la morale. C'est le cas chez Spinoza, Hegel, Kant. Ce comité d'éthique constitue un retour à une reconnaissance légale des cultes, qui bafoue discrètement la laïcité. Pour autant, le « *camp laïque* » s'est retrouvé, et battu, au sein même du CCNE, aboutissant à la publication d'avis allant à l'encontre des préceptes religieux. Il y a eu des clashs ; des avis positifs ont été rendus, notamment sur le suicide assisté et l'euthanasie. Lénine parlait de « *militer jusqu'à la cour du tsar* ». Comme quoi, même dans un cadre dont on rejette la forme, des rapports de force présents dans la société s'expriment […]
On notera que la biologie est le seul champ de la connaissance où existe un tel comité. Il n'y a pas de psycho-éthique, ni de physico-éthique, de mathématico-éthique ou de chimico-éthique. La biologie seule poserait des problèmes éthiques parce qu'elle touche à l'être, ou plutôt à l'âme. Laquelle pénétrerait dans l'embryon en même temps que le spermatozoïde dans l'ovule. L'ovule fécondé a donc une âme… Messieurs, vos spermatozoïdes sont des envoyés de Dieu ! Et quand il y a bêtement division en 2, puis 4, puis 8 cellules, ce serait une personne humaine, et non un tissu.
Pour Mgr D'Ornellas, spécialiste de l'éthique auprès du Vatican, « *Entendre l'appel de la dignité, c'est ne pas céder aux tentations auxquelles expose l'étonnant silence de l'embryon humain* »… Aurait-il entendu gémir lesdits embryons… contrairement aux jeunes scouts violés ? Que dire des leçons de morale de l'Église catholique qui est sous le coup d'un déferlement de scandales autour de crimes sexuels, et même de crimes tout court comme à Tuam en Irlande ou au Canada où des enfants autochtones sont morts dans les orphelinats catholiques, probablement par milliers, séparés de leurs parents pour leur arracher l'âme diabolique des sauvages… Ce sont ces gens qui voudraient donner des leçons de morale à la société toute entière ?

Un mot sur l'Union européenne où existe depuis 1997 (?) un *Groupe européen d'éthique* de 15 membres dont six sont professeurs de théologie. La représentante de la France est la « *vierge consacrée* » Marie-Jo Thiel (religieuse en civil). Les dissensions à l'intérieur de ce comité étaient telles, et sa production quasi inexistante, qu'il a semble-t-il cessé de fonctionner en 2021. Au niveau du Conseil de l'Europe depuis le 1er janvier 2022, le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) a remplacé le Comité de bioéthique (DH-BIO).

Pour conclure sur ce point, on est dans une situation très particulière où une morale discréditée, abandonnée par la population, continue à avoir du poids dans l'édification de la loi.

Ouvrons une parenthèse. La Libre Pensée a eu profondément raison, dans ses derniers congrès, de distinguer soigneusement deux choses : d'une part la sécularisation et d'autre part la laïcité. La laïcité est acquise depuis 1905, la sécularisation est un processus que la laïcité permet, mais qui n'est dirigé par personne, un processus d'abandon progressif par la population des dogmes religieux et de l'obéissance à ceux-ci. Les vocations se font rares, les églises se vident un peu partout, les mosquées commencent aussi à se vider et les synagogues encore plus. Les temples tiennent un peu le coup, surtout grâce aux évangéliques.

Dans ce débat sur la fin de vie, la position d'Emmanuel Macron, qui déplorait *« la relation abîmée »* entre l'Église et l'État, alors que celle-ci est rompue depuis 1905, n'est pas vraiment un mystère. La tension fondamentale est la suivante : une morale transcendante ou le contrat social. Légitimité du bonheur individuel, c'est à dire l'humanisme, ou pas. Primauté des aspirations du peuple sur les commandements religieux, ou pas […]
La bioéthique est-elle autre chose qu'un Saint Esprit des lois ? Il est bon de rappeler que personne ne réclame que les pratiques et la recherche biomédicale ne soient pas encadrées par la loi. Les chercheurs eux-mêmes, quand ils sont aux bornes de la dangerosité, en ont besoin. Et la loi doit reposer sur le contrat social, sur les maux que pourrait infliger éventuellement à telle ou telle personne une recherche. Il s'agit de la protection des citoyens, pas de celle de leur âme.
Comme je le dis toujours, je n'éprouve pas le besoin d'avoir une âme, ma raison suffit.

La retranscription d'une conférence enregistrée est toujours délicate... Des digressions ont été volontairement omises, quelques modifications de forme et quelques compléments ont été apportés, en s'efforçant de ne pas dénaturer le sens des propos de Jean-Seb.
Les questions-réponses qui ont suivi seront publiées dans le Mécréant de juin.

J.D.

Rapport d'activité 2023 de la LP 07-26

1) réunions statutaires (dont les CR sont publiés dans le Mécréant) **:**
• AG du 14 janvier à Cruas avec 18 présents : rapport d'activité approuvé à l'unanimité. Quatre mandats renouvelés à la CAF et un bureau reconduit.
• AG du 10 juin à Cruas avec 13 présents : 11 votes pour et 2 abstentions sur le rapport moral, 12 votes pour et 1 abstention sur le rapport d'activités / unanimité pour les autres rapports, et pour la désignation de Jean comme délégué au congrès national d'août. Idem pour les rapports et candidatures Entraide et Solidarité. Divers points sur l'activité fédérale (TA, Saint-Pierre-de-Colombier, stands LP, Mécréant, cotisations). AG suivie d'un repas sur place.
• Congrès national à Paris du 22 au 25 août. Délégué Jean.
• CAF du 30 novembre en visio (Palestine, Insurgé Crest, 9 décembre, Saint-Pierre-de-Colombier, fonctionnement fédé, conférences, divers…)

1 bis) participation réunions unitaires :
• Participation LP, en Ardèche et dans la Drôme, à de nombreuses réunions de préparation des manifestations en défense des retraites, pour l'arrêt du chantier de Saint-Pierre-de-Colombier, contre le racisme et les violences policières, pour le cessez-le-feu en Palestine, contre la loi *« asile immigration »*.
• 3 octobre : réunion à Privas contre le SNU.

2) rassemblements et manifestations :
• Retraites : participation des membres des groupes LP aux 13 manifestations unitaires dont celles du 7 mars avec 50 000 personnes dans la rue en 07-26.
• Saint-Pierre-de-Colombier : manif à Privas le 14 janvier (300 p.) / manif sur place le 8 avril (500 p.) avec prises de parole LP dans les deux.
• 23 septembre : participation aux manifestations contre le racisme et les violences policières avec prises de parole LP à Valence, Aubenas et Annonay.
• 17 octobre : participation à la commémoration du crime d'État du 17 octobre 1961 avec prise de parole LP.
• Palestine : participation aux manifestations unitaires à Valence, Aubenas et Annonay, avec plusieurs prises de parole LP.
• 11 novembre : 20e rassemblement pacifiste de Joyeuse avec une centaine de participant(e)s (interventions LP, ARAC, AFPS, CNT, CGT, PCF, FA, LFI, POI).
• 11 novembre : 1er rassemblement pacifiste de Peyrins avec une vingtaine de participant(e)s (interventions LP, CNT, POI, Comité pour la Paix Tain-Tournon).
• 10 décembre : rassemblement devant la statue de l'Insurgé à Crest avec une vingtaine de participant(e)s (prises de parole LP / CNT / POI).

3) stands :
• le 29 avril au festival *Comm'un printemps* organisé par Tournon en commun.
• le 1er mai au rassemblement organisé par la CNT Interpro 07.
• le 8 juillet au Teil (colloque Serret).
• du 23 au 27 août dans le *« village associatif »* de l'université d'été de la France Insoumise.
forums des associations :
• le 2 septembre à Cruas.
• le 3 septembre à Bourg-lès-Valence.
• le 9 septembre à Annonay.

4) communiqués :

• communiqués nationaux qui sont, pour la plupart, envoyés aux adhérents et aux sympathisants, ainsi qu'aux organisations amies le cas échéant (par mail ou par courrier).

• janvier : appel commun manif du 14-01 devant la préfecture 07 contre la reprise du chantier FMND.

• mars : appel commun manif du 8 avril à Saint-Pierre-de-Colombier.

• 10 juillet : motion de soutien à Jean Fantini après son arrestation pour « crime de lèse-ministre ».

• 24 juillet : communiqué commun *« SNU en Ardèche, un bilan alarmant ! »* (SDEN CGT 07, UL CGT Aubenas, FSU 07, Sud LdC 07, FNEC FP FO, CNT Interpro 07, Libre Pensée 07-26).

5) conférences :

• 7 octobre à Bourg-lès-Valence : conférence-débat *« Bioéthique de l'Église : réaction et hypocrisie »* par Jean-Sébastien Pierre, président de la LP.

• 25 août dans le cadre de l'université d'été de LFI : conférence de Jean-Marc Schiappa *« Découvrir la Constitution de 1793 »*.

• 26 août dans le cadre de l'université d'été de LFI : présentation par Jean-Marc Schiappa de son livre sur Gracchus Babeuf.

6) courriers et actions au TA :

• 4 janvier : dépôt d'une requête au Tribunal administratif de Lyon, suite à l'invitation à la cérémonie religieuse de la Ste Geneviève (présidée par le préfet Devimeux) adressée aux élus ardéchois par le commandant de gendarmerie.

• 7 février : dépôt d'une requête au TA de Lyon, suite à l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Ogec de l'école St Joseph de Saint-Just-d'Ardèche.

• 17 août : réponse collective à un courrier de la FOL 07 se prétendant attaquée, suite au communiqué SNU du 24 juillet.

7) repas contre les interdits du vendredi dit *« saint »* :

• 7 avril : une trentaine de participant(e)s au repas qui s'est tenu à la cantine scolaire de Cruas.

8) *Le Mécréant ardécho-drômois*

4 numéros de 28 pages sont parus.
29 abonnés hors adhérents.
10 adhérent(e)s de la fédé ont participé à leur rédaction, sans compter les emprunts à d'autres auteurs, ni les interventions lors des rassemblements faites au nom d'organisations amies.

9) Radio

28 novembre : Françoise (pour la LP) invitée à Radio d'Ici (Annonay) pour une table ronde autour de la Palestine.

Assemblée générale de la LP 07-26 (27 janvier 2024)

L'assemblée générale de la Fédération ardéchoise et drômoise de la Libre Pensée s'est tenue à Cruas le 27 janvier de 9h30 à 12h30 avec 17 présents : Alain A., Fabrice, Alain Ch., Henri, Marie-Lise, Jean, Annie, Jacques, Georgie, Éliette, Philippe, Daniel R., Michel S., Marc-Antoine, Françoise, Daniel T., Yvon.Excusés : Michel J., Michel M., André, Yveline, Constant, Léo, Éliane, Émilie et Christophe, qui démissionne de la CAF pour raisons de santé… et qu'on remercie pour le soutien aussi généreux qu'indéfectible.

I) VOTE DES RAPPORTS ET ÉLECTIONS À LA CAF

1) rapport d'activité 2023 - discussion et vote

Comparaison avec l'an passé :
- moins de réunions formelles LP (CAF, bureau) mais beaucoup plus de réunions inter-orgas et beaucoup plus de manifestations diverses (retraites bien sûr, sans intervention spécifique de la LP), mais avec notre fédé en bonne place pour toutes les autres (St Pierre de Colombier, 23 septembre, Palestine), sans oublier le double 11 novembre et l'Insurgé de Crest.
- stands : 4 en 2022, 7 en 2023.
- une seule conférence a été directement organisée par nous (avec peu de monde, conséquence possible d'une certaine suractivité militante).

Au total, une visibilité accrue de la LP, qui pourrait se concrétiser (2 adhésions nouvelles en 2023) pour peu qu'on n'hésite pas à proposer ladite adhésion (en rappelant l'existence d'une caisse de solidarité si besoin est). Entendu à Crest le 10 décembre : *« Il en faudrait 10 000 comme vous ! »*…

Le rapport d'activité, envoyé aux adhérent(e)s avant l'assemblée générale, est approuvé à l'unanimité des 17 présents.

2) rapport financier

• Résultat positif (+ 186,20 €) soit un équilibre confirmé, avec des recettes *« librairie »* conséquentes (1 456 €) et sans tenir compte du stock d'icelle, estimé à 2 000 € environ.
• Tout est désormais basculé sur le compte Crédit Agricole.
• **50 adhérents 2024** (58 en 2023).
• Les comptes n'ont pas été vérifiés. Ils le seront avant l'AG de juin, par la commission de contrôle composée de Fabrice Brucker et Léo Genebrier.
• **Le rapport financier est donc voté à l'unanimité des présents (abstention du trésorier), sous réserve de sa validation.**
• Pas d'augmentation de la part fédérale (10,50 €), d'autant que la part nationale totale a augmenté de 3 €.

ÉLECTIONS À LA CAF

• Membres à renouveler (élus en 2021) : Émilie Monsillon, Daniel Rassat, Daniel Teyssier, Catherine Villetard et Yvon Villetard.
• Catherine Villetard et Yvon Villetard ne se représentent pas.
• Alain Chaboud se présente.
• Les 3 candidat(e)s à renouveler et le nouveau sont (ré)élu(e)s à l'unanimité.
Christophe Amoussou étant démissionnaire, la CAF compte désormais 11 membres.

II) DISCUSSION SUR LES PERSPECTIVES D'ACTION ET DE CONSTRUCTION DE LA FÉDÉRATION

POINTS PRINCIPAUX DISCUTÉS :

• **Mobilisations unitaires** (avec LP représentée) le plus souvent précédées de réunions inter-orgas et de tractages :
- Aubenas : tous les samedis à 11h (Palestine) depuis le 28 octobre avec 100 à 150 p. / appels de tous les syndicats et partis «de gauche» / les 13 et 20 janvier pour le retrait de la loi immigration à 10h avec 200 p. / prises de parole communes.
- Annonay : tous les 15 jours (Palestine) / absence CGT et CFDT / jusqu'à 300 p. / déclarations communes par AFPS.
- Privas : un premier rassemblement (Palestine) avec 150 p. et prise de parole LP / présence tous les vendredis soir avec banderole (20 à 50 p.) / le 20 janvier 200 p. pour le retrait de la loi immigration.
- Die : retraite aux flambeaux le 16 janvier contre la loi immigration avec 400 p. et prise de parole LP.
- Valence : tous les samedis depuis le 4 novembre (Palestine) / 3 à 400 p. puis 150 environ avec plusieurs prises de parole au nom de la LP / 500 p. le 14 janvier pour le retrait de la loi immigration et près de 1 500 le 21 / prise de parole LP dans les 2.
- De l'avis unanime, LP facteur d'unité et rôle reconnu.
- prochaine mobilisation nationale pour l'abrogation de la loi Darmanin le 3 février.

• **Saint-Pierre-de-Colombier** :
Le tribunal de Nîmes devait rendre son verdict le 25 janvier sur l'appel de la FMND contestant la suspension des travaux par le juge judicaire de Privas. Décision reportée au 8 février (juge malade ?).
Des convocations à la gendarmerie ont été envoyées à la suite des occupations sur le site.
La 1ère adjointe de Saint-Pierre-de-Colombier (désormais membre de l'association pour l'Avenir de la vallée de la Bourges) a été reçue en préfecture le 2 janvier. Objet de la rencontre : le respect de la vie démocratique au village.
Les Ami.e.s de la Bourges et l'Association nationale pour la biodiversité ont été également reçus par la préfète (9 janvier).
Les camarades du sud 07 font état de réunions inter-orgas compliquées avec peu de monde et des oppositions entre *« radicaux »* et partisans d'actions collectives. La LP s'efforce d'être un *« facteur d'ordre et d'unité »*. Des initiatives restent à confirmer (évènement festif en février et manifestation au printemps).
Un article dans le Mécréant de mars est souhaité, rédigé par les camarades les plus directement concernés.

• **Ste Geneviève et St Just** : pas de nouvelles du Tribunal Administratif.

• **Église du Teil** :
La démolition de l'église est imminente. Son déplacement semble attaquable. Nécessité de reprendre rapidement contact avec le seul élu qui s'y oppose et avec la commission nationale *« droit et laïcité »*. Le sujet n'est pas tout simple.

• **Espaly (43)** :
Nous attendons des nouvelles de la LP 43 pour une action commune régionale.
Il s'agit de la rénovation d'une statue de St Joseph sur la commune d'Espaly (15 m de haut / 80 tonnes) estimée à plus d'1,2 million d'euros, et pour laquelle la Région-Wauquiez prévoit de participer pour moitié, accompagnée par le département, l'agglo, la commune… Soit 80% d'argent public, sous le prétexte que la statue ferait *« partie intégrante du sanctuaire de Bon Espoir »*.

• **Repas contre les interdits (29 mars)** :
Le Préau de Baix n'ayant pas réouvert, il est décidé de procéder comme l'an passé : cantine scolaire de Cruas + traiteur. Daniel se charge de la réservation auprès de la mairie (+ Jean à l'occasion d'un autre courrier), et Alain prend contact(s) pour devis auprès de traiteurs montiliens.

• **Conférences envisagées** :
Jacques Fassié - L'école privée est-elle bien une école ?
Hansi Brémond - A-t-on le droit de disposer de son corps ?
Pierre Gueguen - Laïcité, liberté ou contrôle ?
Christian Eyschen - La Constituante.
Des projections de l'émission *« Victimes de l'Église, l'impossible réparation »* (émission Complément d'enquête).

• **Initiative contre la guerre et la militarisation** : avec quelles orgas ? où ? quand ?.
Possibilité d'une conférence de Christian Eyschen *« La guerre, le SNU et la Libre Pensée »*.

• **Les groupes** : programmer des réunions (sujet récurrent…).

• **Élargir notre audience / possibilités d'adhésion** :
Ne pas hésiter à proposer l'adhésion autour de nous.
Un numéro spécial du Mécréant (en pdf) destiné aux sympathisants et organisations amies et composé d'extraits des 4 numéros de 2023 a été envoyé à 325 sympathisant(e)s, et aux adhérent(e)s pour diffusion, avec un appel à l'adhésion (ou à l'abonnement au journal).

• **Mécréant** :
29 abonnés non adhérents.
Contributions toujours bienvenues !
Celles et ceux qui n'ont pas réadhéré en 2023 ne recevrons plus le journal au-delà du n° de mars (sauf réadhésion 2024 évidemment).
Un vote à l'unanimité a entériné les possibilités d'abonnement suivantes :
- Abonnement papier non adhérents : 12 € pour l'année (4 numéros).
- Abonnement en version numérique : 8 € pour l'année.
Tout abonné papier (y compris adhérents) peut demander à recevoir en plus la version pdf (un petit mot sur la boite mail de la LP 07-26).
Les adhérents pourront choisir la version électronique seule, mais sans changement du montant de la cotisation.
Le risque de diffusion gratuite de la version pdf est considéré comme mineur.

NOUVELLE COMPOSITION DE LA CAF :
Alain Chaboud, Henri Clot, Jean Debraine, Jacques Journoud, Éliette Mirabel, Émilie Monsillon, Philippe Monsillon, Daniel Rassat, Michel Sabatier, Françoise Stora, Daniel Teyssier.

ÉLECTION DU BUREAU :
vote unanime des membres de la CAF présents pour la reconduction du bureau :
Daniel Teyssier (Président)
Émilie Monsillon (Vice-Présidente)
Michel Sabatier (Trésorier)
Jean Debraine (Secrétaire)
Françoise Stora (Secrétaire Adjointe)
Daniel Rassat (Secrétaire Adjoint)
Philippe Monsillon (Bureau)

Étranges étrangers - Jacques Prévert

Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
hommes des pays loin
cobayes des colonies
Doux petits musiciens
soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint-Ouen
Apatrides d'Aubervilliers
brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
ébouillanteurs des bêtes trouvées mortes sur pied
au beau milieu des rues
Tunisiens de Grenelle
embauchés, débauchés
manœuvres désœuvrés
Polaks du Marais et du Temple des rosiers

Cordonniers de Cordoue
soutiers de Barcelone
pêcheurs des Baléares ou bien du Finisterre
rescapés de Franco
et déportés de France et de Navarre
pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
la liberté des autres

Esclaves noirs de Fréjus
tiraillés et parqués
au bord d'une petite mer
où peu vous vous baignez

Esclaves noirs de Fréjus
qui évoquez chaque soir
dans les locaux disciplinaires
avec une vieille boite à cigare
et quelques bouts de fil de fer
tous les échos de vos villages
tous les oiseaux de vos forêts
et ne venez dans la capitale
que pour fêter au pas cadencé
la prise de la Bastille le quatorze juillet

Enfants du Sénégal
dépatriés expatriés et naturalisés

Enfants indochinois
jongleurs aux innocents couteaux
qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
de jolis dragons d'or faits de papier plié

Enfants trop tôt grandis et si vite en allés
qui dormez aujourd'hui de retour au pays
le visage dans la terre
et des bombes incendiaires labourant vos rizières

On vous a renvoyé
la monnaie de vos papiers dorés
on vous a retourné
vos petits couteaux dans le dos

Étranges étrangers

Vous êtes de la ville
vous êtes de sa vie
même si mal en vivez
même si vous en mourez

L'expérimentation annoncée de l'**uniforme à l'école** – pardon, de la *« tenue unique »* – patine quelque peu. Des collectivités territoriales (LR ou RN majoritairement) s'étaient portées volontaires. Il était question d'une centaine d'établissements. Sauf qu'il est nécessaire de modifier le règlement intérieur, et donc d'obtenir l'aval du conseil d'école ou d'administration. Une quinzaine d'établissements pressentis ont rétropédalé. À Marseille et au Mans, l'avis des collégien(ne)s a été sollicité : 66 et 78% des votants se sont respectivement prononcés contre, et les chefs d'établissements ont jugé imprudent d'insister. La date butoir pour se porter volontaire (*« manifestation d'intérêt »*) était fixée au 15 février. Ce sera juin, l'objectif n'étant pas atteint...

Le sergent Wauquiez déclarait en décembre (DL du 22-12-23) *« Tester cet uniforme dans nos établissements permettra enfin de ne plus laisser place à l'ambigüité par rapport à la laïcité ou aux règles de la République »*. Il est prêt à investir un million d'euros (pour un an) dans des tenues issues de la *« filière textile Auvergne-Rhône-Alpes »* (Tribune du 04-01) Le premier établissement retenu en région ARA est l'Institution Sainte-Thècle à Chamalières dont le *« projet éducatif prend sa source dans la spiritualité d'Ignace de Loyola »*. Un petit nom charmant, tout comme Thècle d'ailleurs, défenseuse intraitable qui popularisa le *« thècle des deux pieds »*.
Certains des uniformes seront fabriqués à Portes-les-Valence par l'association d'insertion Valence services (DL du 15-03). Un *« marché prestigieux »* (sic) et une bonne action…

Le tribunal administratif de Toulon a validé le 26 janvier dernier, la décision du maire de Saint-Raphaël concernant **l'obligation pour les associations subventionnées de participer à plusieurs commémorations patriotiques**. Pourtant, la préfecture avait dénoncé *« une ingérence dans les libertés d'association et de conscience »*. Désormais, en contrepartie de l'octroi de subventions municipales accordées aux associations, ces dernières doivent faire acte de présence à cinq cérémonies commémoratives sur l'année.
Les dates évoquées sont le 8 mai, mais aussi le 15 août (débarquement en Provence en 1944), le 11 novembre, ainsi que la fête nationale du 14 juillet, et enfin, le 29 avril, date du souvenir des victimes de la déportation, prochaine cérémonie à venir. Source AFP.

Une belle cérémonie de clôture du *« séjour de cohésion »* **SNU** de Meyras s'est tenue le 1er mars (DL du 07-03).

« La compagnie à dominante défense et mémoire lors de son chant de compagnie »

« Les volontaires étaient divisés en deux dominantes : sport et défense », avec l'incontournable visite aux Spahis. *« La phase 2 de leur SNU va bientôt commencer par une mission d'intérêt général qui pourra se poursuivre sous un corps en uniforme ou auprès d'associations »*.
Le proviseur du lycée Xavier Mallet du Teil a écrit fin décembre aux parents (il n'est sûrement pas le seul !). *« Le SNU, […] c'est une expérience de vie collective et de cohésion à travers la pratique d'activités et l'implication dans des projets citoyens »*. *« Formation, gratuitement, autonomie, autrui, confiance en soi »*, les éléments de langage sont choisis. Carottes sur le rata : *« bénéficier d'une inscription gratuite au code de la route »* et *« valoriser son dossier Parcoursup et son CV »*.
La 135e section de la Médaille militaire, *« tournée vers la jeunesse »*, prépare une *« formation de porte-drapeau »* au lycée des Catalins de Montélimar, *« avec l'approbation du proviseur »* (DL du 18-03).

BUDGET SÉLECTIFS

Le coût du SNU généralisé est estimé à au moins 3 milliards par an, celui de la généralisation (prévue en 2026) de l'uniforme à l'école, à 2,4 milliards.
Les crédits militaires pour 2024 sont de 47,2 milliards (appelés à progresser chaque année de 3,3 puis 3,5 milliards conformément à la loi de programmation militaire).
Macron s'est engagé pour 2024 à verser 3 milliards d'aide militaire supplémentaire à l'Ukraine de Zélensky.
Les coupes budgétaires annoncées pour les services publics (excluant la police, la justice et l'armée) sont de 10 milliards pour 2024, et de 20 milliards supplémentaires pour 2025. La Cour des comptes, présidée par Moscovici, estime qu'il faudrait réaliser 50 milliards d'économies d'ici à 2027.
En 2023, les entreprises du CAC 40 ont distribué à leurs actionnaires près de 100 milliards d'euros. Le CAC 40 a plus que doublé en à peine de 4 ans.

Jean Debraine

Benjamin Franklin, imprimeur et écrivain, l'un des cinq rédacteurs de la Déclaration d'indépendance de la Républiques des États-Unis, avait dit *« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux »*.
La Ve République a porté au pinacle cette prédiction. Avec l'avènement d'Emmanuel Macron, la répression n'a jamais été aussi massive, violente, disproportionnée et attentatoire aux libertés fondamentales […]
Dominique Goussot revisite la formule de Benjamin Franklin dans une étude en trois parties :
- les libertés et le maintien de l'ordre : une difficile conciliation
- étatisation de la police et restriction des libertés
- des modalités insuffisantes de protection des libertés et de contrôle de l'activité policière

5 €

. Présentation générale de la Résistance
. Petit lexique *Vert de Gris*
. L'économie française à la botte des nazis
. La répression en quelques chiffres
. Rapport moral de 1945
. La LP entre 1940 et 1945
. Quelques documents sur la Résistance et la LP
. Société de Libre Pensée du canton de Villard-de-Lans
. In mémoriam
. Liste des nécrologies des *Libres Penseurs Résistants*
. Nécrologies des **182 Libres Penseurs** publiées dans la Raison et le Maitron et infos sup.
. Jean Lebas
. Les trois premiers Fusillés et parmi les derniers
. Manifeste Syndicaliste des douze
. D'anciens Résistants à la tête de Force Ouvrière
. Témoignage
. Résistants favorables à la décolonisation avant le retour de de Gaulle en 1958
. Droit canonique et mesures nazies
. Les évêques sous Vichy
. Appel de l'Episcopat Français du 1er mai 1944
. Le procès des Evêques a bien eu lieu
. La Libre Pensée accuse
. Histoire de la Milice
. Bibliographie

14€

Syndicaliste, libre penseur, militant anti-colonialiste, franc-maçon au GODF, Marc Blondel a présidé la LP de 2007 à 2014.
« Jusqu'à son dernier souffle il s'est battu. Jusqu'au dernier moment, il écrivait encore et continuait son action inlassable pour laquelle il n'a jamais dévié : la défense des travailleurs. Fidèle en amitié, loyal avec ses camarades, fraternel jusqu'au bout des ongles, il avait le coeur sur la main […] Sont retracés dans cet ouvrage les multiples engagements d'un militant ouvrier. »

10 €

Cet ouvrage fera date, il vient à point nommé pour faire le contre-point des propos racistes, xénophobes, à la solde du gouvernement macroniste, du dénommé Jean-Pierre Obin, auteur de *L'école face à l'obscurantisme religieux,* encensé par tout ce que la sphère *« officielle »* compte de réactionnaires.

25 €

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
ihs
GEORGES SEGUY, FONDATEUR

SOUSCRIPTION pour les ACTES DU COLLOQUE **FRANCE ET GILBERT SERRET, un syndicalisme pour changer le monde**

10 € avec retrait dans un chef-lieu de canton 07, ou + 5€ de port pour un ex., et 1€ de plus par exemplaire sup. (dispo en juin)

Indiquer nom, adresse, mail

règlement par chèque à l'ordre de FSU Ardèche
à envoyer à :
IHS-CGT 07 - UD CGT 07
25 av de la Gare
07000 Privas

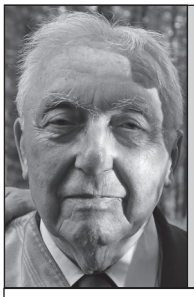

À notre camarade Lucien Maroselli

… pour lequel je tiens à dire toute mon estime et mon amitié.
Je viens d'apprendre par le journal *Informations ouvrières* le décès de Lucien. Je le connaissais depuis de nombreuses années. Il me semble l'avoir toujours vu dans les congrès nationaux de la Libre Pensée et j'ai commencé à y participer depuis 1984 ! Depuis 25 ou 30 ans, il s'était abonné à notre journal départemental qui s'appelait *La Libre Pensée Ardéchoise* et qui s'appelle maintenant *Le Mécréant Ardécho-Drômois*. Depuis, Lucien a toujours été un fidèle lecteur de notre journal, payant son renouvellement à chaque congrès.
Il était très discret mais chaleureux. Je savais qu'il était natif de la Drôme, c'est même ce qui nous avait rapproché mais je ne savais pas qu'il avait été résistant, qui plus est dans la Drôme.
Nous nous retrouvions toujours avec plaisir. J'ai une photo de nous deux car il voulait avoir des souvenirs de quelques uns de ses amis des congrès de la Libre Pensée justement parce qu'il commençait à se faire vieux et qu'il craignait de ne plus pouvoir revenir.

Françoise Stora

Brèves de bénitiers

■ *« Où aller à la messe ce week-end ? »* titre le DL du 03-01 en page Tain, avec photo du *« père »* Latouche. Et rebelote le 20-01, *« Les messes »*, avec une photo presque identique.

■ Le même jour, c'est en page Le Cheylard que l'agenda de la paroisse est présenté, avec photo du *« père »* Skubal.

■ Re-Tain le 26-01, avec photo d'un fidèle *« très engagé dans la paroisse »*.

■ À Ruoms, *« la paroisse (13 clochers) remercie les petites mains »* des *« bénévoles dévoués »* qui *« s'activent dans les villages »*.

■ À Lamastre, le *« père »* Téa a présenté ses vœux aux fidèles (DL du 31-01) et précisé : *« Au nom de toute la communauté paroissiale, je voudrais dire un grand merci aux maires et à leurs conseillers municipaux pour leur sollicitude et le soin qu'ils prennent de nos lieux de culte »*.

■ À Montélimar, la paroisse proposait une *« soirée jeux de société »* (DL du 11-02).

■ À Tain encore, il était question de *« la coordination de la messe du 40e salon des vins »* et des 6 confréries représentées (DL du 15-02), puis deux jours plus tard de la *« messe de la Saint-Vincent »* avec la banda de Beaumont-Monteux, suivi du corso éponyme (DL du 18-03), et de moult photos.

■ À Peaugres le même jour, le *« grand nettoyage de printemps à l'église »* valait bien encore une photo. Le lendemain, c'était le tour de l'AG de la paroisse Sainte-Jalle (ou Galle - 6e siècle). *« En présence de sept évêques, elle reçut le voile des vierges à Valence qui l'invoquera par la suite dans ses solennelles litanies et gardera vivant son culte »* [source Nominis, où sont répertoriés tous les saint(e)s].

■ Dans le DL du 22-03, était annoncée la kermesse des *« pionniers-caravelles »* (scouts 14-17 ans) d'Aubenas. Une occasion de *« découvrir certaines de leurs facultés comme des nœuds ou des porte-clés décoratifs »* (sic). Les *« célébrations pascales »* de la paroisse *« mère-Teresa »* de Privas y étaient également détaillées.

Un seul mot d'ordre, occuper le terrain ! Avec ce que nous nommerons pudiquement quelques complicités éditoriales…

L'argent, nerf des Églises

■ Une pleine page du DL du 28-12-23 relatait l'installation des *« sœurs »* de ND des Neiges. Leur *« projet économique »* est encore secret.

■ L'administrateur du diocèse de Valence se réjouit de l'augmentation des dons au *« denier de l'Église »* (0,9% !) qui serait due à la dématérialisation des dits dons (DL du 14-01).

■ Connaissez-vous les dons IFI, déductibles à 75% ? Si votre patrimoine immobilier excède 1,3 millions d'euros, vous pouvez verser (réellement) un maximum de 12 500 € et la *« Fondation nationale pour le Clergé »* touchera 50 000 € (dont 37 500 € offerts… par l'État séparé des Églises).

■ À Saint-Laurent-du-Pape, l'association *SOS Calvaires* vient de restaurer une croix (DL du 19-01). On peut lire, sur le site de ladite asso, *« reconnue d'intérêt général »*, et qui *« n'est liée à aucun mouvement catholique »* : *« Des centaines de crucifix sont ainsi restaurés pour la plus grande gloire de Dieu »*. Merci aux contribuables… et contributeurs involontaires à hauteur de 66%.

■ (r)Appel aux dons pour les travaux d'extension de l'église Ste Thérèse de Guilherand-Granges : il manque 300 000 € (DL du 06-03).

■ À Romans sera exposé un *« fac-similé du linceul de Turin »* (DL du 08-03), célèbre *« photo véritable du Christ »*, couillonnade avérée s'il en fut, mais qui rapporta gros à ses publicitaires.

■ Quoi qu'il en soit il est très probable qu'argent (public entre autres) et entregent ne suffiront pas à l'Église apostolique et romaine pour endiguer la sécularisation. En février, La Croix se penchait sur l'avenir des religieuses en France. Le nombre des *« contemplatives »* est passé de 5 237 à 2 972 entre 2000 et 2020, celui des *« apostoliques »* (non cloitrées) de 48 412 à 15 653. En 2022, on ne compte plus que 201 nonnes en formation. Il y a 60 ans elles étaient 100 000 environ.

■ Glun est l'une des communes ardéchoises où l'unique école est catholique. Une convention *« de réciprocité »* des frais scolaires existait avec la commune voisine de La-Roche-de-Glun (26), dotée elle d'une école publique, pour les élèves fréquentant l'école de l'autre commune. Sauf que le conseil municipal de La-Roche-de-Glun a décidé le 13-12-23 de cesser de participer aux frais des élèves rochelains scolarisés à l'école Saint-Pierre de Glun, la loi ne l'y obligeant en rien (JTT du 01-02). Panique à Glun au CM du 29-01. Une réunion entre les deux conseils devrait avoir lieu. À suivre.

Les évêques nouveaux sont arrivés

■ Dans la Drôme, c'est le dénommé François Durand qui prend la suite de P.-Y. Michel, muté à Nancy (DL du 06-01-24). Les chaises musicales habituelles. Venu de Lozère, il *« attend de pouvoir rencontrer tous les prêtres pour décider de la suite, mais [s'inscrit] plutôt dans une politique de continuité »* (DL du 11-01). Une interview passionnante…

■ Son *« ordination »* s'est faite en grande pompe le 10 mars au Palais des sports de Valence, avec de nombreux bus affrétés, dont cinq depuis la Lozère (sa précédente affectation). Bref, il fallait faire masse.

L'article du DL du 11-03 ne mentionnait à aucun moment la présence d'élus. D'où notre absence de réaction. Des directives ont-elles été données ?
Il aura fallu un entrefilet (DL du 16-03) pour apprendre que *« l'Observatoire de la laïcité 26-07 »* s'était *« étonné »* et *« déplorait »* la présence d'une brochette, effectivement des plus conséquentes.

■ D'où une petite enquête. Sur la page facebook du Palais des sports, on trouve la photo d'un petit fascicule *« La joie de vous servir »* avec le texte du *« chant d'entrée »*.
Extrait (pour le plaisir !) :
« Si le père vous appelle à aimer comme il vous aime, / Dans le feu de son Esprit, bienheureux êtes-vous !
Si le monde vous appelle à lui rendre une espérance, / À lui dire son salut, bienheureux êtes-vous !
Si l'Église vous appelle à peiner pour le Royaume, / Aux travaux de la moisson, bienheureux êtes-vous !
Refrain
Tressaillez de joie ! Tressaillez de joie !
Car vos noms sont inscrits pour toujours dans les cieux !
Tressaillez de joie ! Tressaillez de joie !
Car vos noms sont inscrits dans le cœur de Dieu ! »

■ Sur le site du diocèse, on trouve naturellement la vidéo de la cérémonie (2h57 !). Et pour les amatrices et amateurs, on trouve également une description ultra-détaillée du cérémonial de l'ordination.

« L'ordinand s'allonge sur le sol alors que l'assemblée chante la litanie des saints. »
Après imposition des mains et prière ad hoc,
« L'archevêque répand ensuite sur la tête de l'ordonné le Saint Chrême »

Vers la fin, le nouvel évêque remercie les aficionados, dont le préfet de Lozère, le maire de Mende et 1er vice-président du département de la Lozère, ainsi qu'une conseillère départementale. Côté Drôme, la moisson (bienheureuse) est riche : le préfet Devimeux, Franck Soulignac, 1er vice-président du département, les maires de Valence, Bourg-lès-Valence et Crest (Mariton à qui l'on donne du Monsieur le ministre… à vie), Laurent de Caigny, procureur de la République de Valence, le commandant du groupement de gendarmerie de la Drôme, le chef de corps des Spahis (en uniforme).

De gauche à droite :
Mourier, Soulignac, Daragon, de Caigny, puis Mariton

Du beau monde en fauteuil rouge, dignitaires d'une république bonapartiste finissante, dont ils prétendent incarner les *« valeurs »*, fussent elles cléricales !

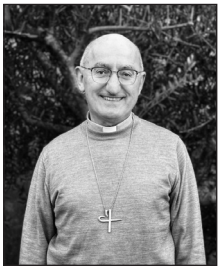

■ En Ardèche, on peut s'attendre prochainement au même genre de salamalecs, puisqu'un nouvel évêque, un certain Hervé Giraud, vient d'atterrir à Viviers (DL du 15-03), pour *« un ministère d'itinérance, de proximité, de collaboration »*, se voulant *« au service de tout le peuple ardéchois »*… qui n'en demande pas tant.

Les écoles confessionnelles s'affichent

■ Carton plein dans les éditions du DL : près de 130 articles ont été consacrés aux écoles privées catholiques durant le trimestre. Les *« portes ouvertes »* sont en tête (une trentaine d'articles), c'est la saison ! Sinon, tout est bon dans l'goupillon : Noël, les carnavals, les visites à l'extérieur ou la venue d'intervenants de toutes sortes, les forums, les voyages ou échanges, les *« b.a. »*, les activités diverses.

■ Innovantes, ouvertes, dynamiques, les écoles des curés ont *« une mission de service public dans les valeurs de l'Évangile »* (site enseignement catho) qui justifierait les 15 milliards annuels d'argent public pour ces *« valeurs de l'Évangile »*, *« dans un pays (laïque ?) où les catholiques pratiquants ne représentent plus que 4% de la population »* (*La Croix* du 26-03). Abroger la loi Debré et ses appendices est plus que jamais à l'ordre du jour !

■ Au palmarès des établissements les plus souvent représentés, on notera le retour en force des Maristes de Bourg-de-Péage (11 articles), mais la palme revient au lycée Saint-Maurice-Notre-Dame-des-Champs de Romans qui totalise 14 articles. Côté Ardèche, Annonay domine, avec le lycée Saint-Denis (9) et le collège Notre-Dame (5), suivi de Tournon avec les collèges Notre-Dame (7) et Saint-Louis (4), et de Satillieu avec le collège Saint-Joseph (6). Pour le reste, la palette est large et peu d'établissements échappent aux publi-reportages.

■ À noter encore une fois la *« proximité »* de certains correspondants du DL avec l'enseignement catho, ardéchois en particulier. Les *« actualités »* du site *ddec07* (pas d'équivalent en 26) ont largement nourri certains articles (allant jusqu'au copié-collé) : collège Notre-Dame de Tournon par trois fois (DL des 26 et 28-01, et du 06-02), collège Saint-Joseph de Satillieu (DL du 28-01), école catho de Saint-Cyr (DL du 24/2), lycée Saint-André du Teil (DL 22-03).

■ Au collège Saint-Joseph en Val d'Ay cité, les élèves de 6e ont écrit *« à différents membres de la cour royale d'Angleterre (et) ne s'attendaient pas à recevoir des réponses aussi rapidement »*. Que Dieu protège le roi ! À Allex, l'école catholique hors contrat Anne de Guigné dirigée par Frédérique de Moulins d'Amieu de Beaufort préconise le port de la blouse (DL du 15-03).

Que la blouse protège la dizaine d'élèves ! Les choses y sont simples, bibliques même : *« éduquer, c'est ouvrir l'enfant à la vérité spirituelle et religieuse par la foi en Dieu : connaître, aimer et servir Dieu, Créateur et Père »*.

France terre d'accueil

■ Un couple de Belges francophones (et allexois) s'est vu refuser sa demande de naturalisation *« au motif qu'il ne [justifiait] pas de [leur] niveau de connaissance de la langue française »*. Il leur a donc fallu passer un examen (140€ chacun), réussi haut la main sans surprise. Un entretien individuel pour prouver *« une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société française »* sera ensuite nécessaire (DL des 09-01, 15-02 & 09-03). Ils habitent en France *« depuis 9 et 25 ans »*. Une autre Belge, habitant La Touche depuis 8 ans, enseignante durant 35 ans dans une école francophone belge a suivi le même parcours, sans succès à ce jour.

■ Un médecin généraliste congolais quarantenaire s'est spécialisé dans la médecine d'urgence et a exercé dans les Bouches-du-Rhône durant 7 ans. Contacté par la commune de Saint-Étienne-de-Lugdarès, il était prêt à s'y installer (DL du 18-02). Son cabinet l'attendait, il avait trouvé un logement… L'Ordre des médecins de l'Ardèche a refusé de reconnaitre son diplôme et demandé *« une nouvelle évaluation de ses compétences »*.

■ Un médecin franco-britannique voulait s'installer dans le sud Drôme mais, en raison du Brexit, l'Ordre des médecins de la Drôme lui a demandé de se faire radier au Royaume-Uni avant toute démarche (DL du 20-02).

Présentez armes !

■ Joyeux anniversaire aux spahis (40 ans à Valence) ! Un long article (DL du 08-01) détaillait les *« missions »*, le recrutement, d'autres anniversaires, une expo et des festivités à venir *« qui restent actuellement encore secrètes »*. Il était question d'une *« prise d'armes en ville »* ; on a hâte !

■ Le 22-01, dans la catégorie des *« figures positives »* du lundi, une pleine page était dédiée à la gloire d'un certain Archinard, *« commandant de l'école des applications militaires de l'énergie atomique »*.

■ La salle des fêtes de Saint-Barthélémy-de-Vals a reçu une exposition sur les Opex (DL du 08-02). Les *« métiers de l'armée »* et les *« valeurs »* d'icelle étaient à l'honneur au lycée Saint-Maurice de Romans (DL du 17-02).

■ La Une et deux pleines pages du DL du 03-03 étaient censées répondre à la question *« Quel rôle pour nos militaires en 2024 ? »* Sans surprise, *« Être militaire en 2024, c'est avoir chevillé au corps cette volonté et fierté de servir l'uniforme et les armes qui nous sont confiées »*. Quelques doutes étaient quand même exprimés par le directeur adjoint de l'*Iris* sur les propos irresponsables du maréchal-des-lobbys-chef Macron à propos de l'envoi de troupes en Ukraine. Il était aussi question du *« savoir-faire spahi, le combat blindé »*. Bref, une langue de bois dans une bouche à feu.

Notables blues

■ Le sieur Mariton, maire de Crest et éphémère ministre de l'Outre-mer (un mois et demi environ en 2007) a annoncé sa démission prochaine (DL du 07-01). Une certaine Stéphanie Karcher (sic) devrait lui succéder.

■ Pierre-Jean Veyret, ex-adjoint PS à Valence, puis macrono-compatible présentait les vœux au nom de son obscure association *Réinventons Valence*, en présence de Gérard Bouchet, *« observateur de la laïcité »* (DL du 23-01).

■ Didier Guillaume, un genre de Valls bis, cherche désespérément un mandat. Ex-maire de Bourg-de-Péage, ex-sénateur PS, ex-ministre de Macron, il caresse l'espoir de devenir un genre de premier ministre de Monaco (DL du 22-02) , après avoir renoncé à conquérir la mairie de Biarritz. En attendant un éventuel glorieux destin, il est pour l'heure… *« conseiller du président de la Ligue nationale de rugby sur les affaires publiques »*.

Surveiller

■ Le nombre de policiers municipaux à Valence est passé en 10 ans de 32 à 75 (DL du 27-12-23). Les *« outils mis à disposition »* d'ici à 2026 seront 15 LBD, 8 Tasers et 75 pistolets.

■ Les 32 caméras de Vals-les-Bains et celles de Labégude seront prochainement reliées au commissariat d'Aubenas (150 000 € HT), malgré l'opposition de Vals en commun (DL du 03-01). Privas va renforcer sa vidéosurveillance (34 caméras à ce jour). Pour le maire, *« on a constaté qu'il y avait la nécessité de quadriller davantage le territoire »* (DL du 23-01). À Chomérac, 30 caméras semblent n'avoir pas vraiment fait la preuve de leur utilité (DL du 12-02).

■ Le 7e *« forum des métiers de la défense et de la sécurité »* s'est tenu à Tain. Des milliers d'emplois seraient à pourvoir. Un conseiller départemental observait que *« le forum permet aux jeunes de connaitre les bons côtés des métiers concernés, lesquels sont souvent malmenés par les images de la télévision »*… (DL des 30-01, 14 & 16-02).

■ Un premier *« café police »* a été installé à la brasserie du Moulon à Aubenas (DL des 31-01 & 03-02). *« L'affluence »* signalée est à relativiser : 35 personnes pour 3 tables en 3 heures, c'est… 2 personnes à l'heure par table.

■ À Montélimar, *« la CRS 49 a fêté ses 79 ans »*, avec sous-préfet, présidente du Conseil départemental et maire (DL du 02-02). *« Une cérémonie émouvante qui témoigne de l'engagement et de la fierté de ce corps d'élite »*. Ledit corps « a participé au relais de la flamme CRS », qui ira jusqu'à Paris (DL du 26-03).

Wauquiez rêve d'étendre *« le traitement algorithmique des images de vidéoprotection »* à toute la région ARA pour deux ans *« à titre expérimental »*, sur la base de la loi de mai 2023 qui l'autorise à Paris pour les JO (DL du 22-03). La loi en question prévoit l'usage de *« vidéosurveillance intelligente »* (jusqu'au 31 mars 2025) avec des *« caméras augmentées capables de détecter en temps réel des évènements prédéterminés »* (mouvements de foule, sacs abandonnés, comportements suspects…). Ne manque plus que la reconnaissance faciale !!!

Jean Debraine

QU'EST-CE QUE LA LIBRE PENSÉE ?

Plongeant ses racines dans l'Antiquité (Socrate, Démocrite, Épicure, Lucrèce...) en passant par le Moyen-âge (François Villon), puis la Renaissance (Érasme, Rabelais, Étienne Dolet, Giordano Bruno), triomphante dans les Lumières du XVIIIème siècle et la Révolution française, la Libre Pensée fut l'œuvre de tous ceux qui refusèrent les vérités révélées et imposées par les autorités et osèrent se dresser un jour pour dire non à l'obscurantisme et à l'oppression.
Fondée en 1847 par la rencontre des militants conscients du mouvement républicain et ouvrier naissant qui se fixaient pour but la laïcité de l'École et de l'État et la lutte intransigeante contre l'oppression religieuse, la Libre Pensée compta parmi ses membres les plus illustres figures du XIX^{e} et du XX^{e} siècle : **François Raspail, Auguste Blanqui, Victor Hugo, Émile Littré, Paul Bert, Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Georges Clemenceau, Émile Zola, Romain Rolland, Victor Basch, Édouard Herriot, Anatole France, Jean Jaurès, Bertrand Russel, Jean Rostand...**

La Libre Pensée repose sur quatre principes fondamentaux que des générations entières de libres penseurs ont mis en œuvre.

Anticléricale, elle refuse toute ingérence des religions dans la société civile et dans les institutions républicaines. Elle agit pour le strict respect de la loi de **séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905**, produit de l'action des libres penseurs. La Libre Pensée est pour la laïcité institutionnelle.

Rationaliste, elle réfute toute vérité révélée, récuse tous les dogmes et considère les religions comme l'une des principales sources d'oppression et d'obscurantisme de l'humanité. Elle estime que l'Homme doit conquérir son bonheur de son vivant et non dans un pseudo-paradis extra-terrestre.

Internationaliste et pacifiste car au-dessus de tout, elle place les intérêts des peuples, elle refuse que les peuples se massacrent pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Se prononçant pour le désarmement unilatéral, la Libre Pensée est membre des Forces Libres de la Paix.
En 2011, à Oslo, a été fondée l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP).

Sociale, elle milite pour l'émancipation totale de l'individu et refuse toute exploitation économique qui, comme l'oppression politique et religieuse, ne vise qu'à assujettir l'individu au mépris de ses droits légitimes.

LIRE, ÉCOUTER, S'ABONNER, ADHÉRER...

Bulletin d'abonnement au MÉCRÉANT ARDÉCHO-DRÔMOIS

Nom/Prénom :
Adresse :
Courriel :

*Joindre un chèque de **12 €** (pour 1 an) à l'ordre de la Libre Pensée 07-26 pour la version papier (+ version numérique sur demande), ou de **8€** pour la version numérique seule* ***et l'adresser à :***
Daniel RASSAT - 6, rue des Cordeliers - 26150 - DIE

Abonnements aux revues de la Fédération Nationale

LA RAISON (mensuelle) : *1 an = **25 €** (12 n^{os})*

L'IDÉE LIBRE (trimestrielle) : *1 an = **18 €** (4 n^{os})*

Joindre le chèque correspondant à l'ordre de la FNLP et l'envoyer à : Libre Pensée - 10 & 12 rue des Fossés St Jacques - 75005 PARIS avec l'adresse lisible et complète.

Adhésion à la LIBRE PENSÉE

Pour recevoir le bulletin d'adhésion, envoyer un courriel à :
librepensee07.26@gmail.com *ou un courrier à :*
Michel SABATIER 66A route de Rompudes - Louchon - 07200 - MERCUER
Les adhérents bénéficient de tarifs privilégiés pour les abonnements.

Site internet national : **www.fnlp.fr**

La LP sur **France Culture** à 9h40
le 2ème dimanche de chaque mois

Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée : **www.irelp.fr**